
RAPPORT SEMESTRIEL 2018

JANVIER – JUIN

SIMPLICITÉ ET SYSTÈME – LA POSTE.



3866 millions

de francs. Tel est le montant des **produits d'exploitation** au 30 juin 2018.



218 millions

de francs. Tel est le **bénéfice consolidé** au 30 juin 2018.



971,7 millions

de lettres adressées ont été traitées par la Poste au premier semestre 2018.



66,7 millions

de colis ont été distribués par la Poste au premier semestre 2018.



122,4 milliards

de francs. Telle était la **moyenne du patrimoine des clients** de PostFinance au 30 juin 2018.



77,3 millions

de kilomètres. Telle est la distance parcourue par les véhicules de CarPostal au premier semestre 2018.

Rapport semestriel Janvier – juin 2018

Avant-propos	2
Rapport semestriel	5
Chiffres clés	6
Contexte économique	7
Situation générale	7
Clients et branches	7
Stratégie	10
Entrées et sorties de filiales, de sociétés associées et de coentreprises	11
Finances	12
Valeur ajoutée de l'entreprise	12
Compte de résultat	13
Résultats des segments	15
Flux de trésorerie et investissements	22
Endettement net	22
Bilan consolidé	23
Perspectives	24
Comptes semestriels consolidés	25
Compte de résultat consolidé	26
État du résultat global consolidé	27
Bilan consolidé	28
Variation des fonds propres consolidés	29
Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
Annexe du rapport semestriel	31
Activités	31
Normes de présentation des comptes	31
Adaptation de la présentation des comptes	31
Informations sectorielles	43
Principales variations des actifs et des engagements des segments	43
Chiffre d'affaires	44
Entrées et sorties de filiales, de sociétés associées et de coentreprises	45
Instruments financiers	46
Engagements d'investissements	49
Caractère saisonnier	49
Répartition du bénéfice	49
Parties liées	49
Événements postérieurs à la date de clôture	49
Rapport de l'expert-comptable indépendant sur l'examen succinct des comptes semestriels consolidés	50
Comptes semestriels de PostFinance	51
Réconciliation des résultats	52
Comptes semestriels statutaires de PostFinance SA	53
Bilan	54
Compte de résultat	55



Avant-propos

d'Urs Swaller, président du Conseil d'administration
et Ulrich Hurni, directeur général ad interim

” —

Même si la Poste suit le bon cap et que nombre de ses unités opèrent avec succès, les provisions liées à l'affaire CarPostal et le recul des produits de PostFinance pèsent sur le résultat du premier semestre 2018.

Madame, Monsieur,

Le premier semestre 2018 a été marqué par les événements liés à CarPostal. La Poste a promis non seulement une transparence totale sur ces événements, mais aussi de rembourser chaque franc indûment perçu. Cette promesse, nous l'honorons. Sous l'égide de l'Office fédéral des transports (OFT) et en concertation avec la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP), le montant du remboursement à verser à la Confédération, aux cantons et aux communes a été établi. Sur la base de ces calculs, CarPostal procédera à des remboursements pour une somme totale de 188,1 millions de francs pour les années 2007 à 2018. Par ailleurs, CarPostal prévoit de rembourser de sa propre initiative 17,2 millions de francs supplémentaires pour la période antérieure à 2007. L'argent est d'ores et déjà disponible.

Pour la Poste, c'est une étape importante dans la démarche visant à faire toute la lumière, et en même temps une condition centrale pour qu'un nouveau départ puisse être pris. Les collaborateurs, la population, le propriétaire et tous nos partenaires doivent pouvoir se fier à la Poste et à ses filiales. C'est pourquoi d'autres mesures seront prises. Nos travaux aujourd'hui intensément à la mise en œuvre de toutes les mesures adoptées.

Il est certes primordial de clarifier tous les faits, mais il est tout aussi important de ne pas perdre de vue la situation de l'ensemble de l'entreprise et de regarder vers l'avant. La Poste se porte bien et tient le bon cap: dans le secteur des colis, ses recettes continuent d'augmenter et, grâce à la croissance continue du commerce en ligne, ses services logistiques – de première qualité – sont très demandés. Pour ce qui est des lettres, elle est parvenue à contenir les effets du recul des volumes par une distribution et des processus plus efficaces, si bien que les produits sont restés stables.

La Poste opère donc avec succès dans son cœur de métier. Le mérite en revient d'abord à ses collaborateurs et collaboratrices. Ils sont le visage de la Poste et garantissent, par l'excellence de leurs prestations, que notre entreprise ne fait pas que satisfaire aux exigences du marché et de la législation, mais qu'elle les dépasse nettement, comme l'atteste la dernière étude de l'Union postale universelle. Pour la deuxième fois consécutive, la Poste suisse occupe la tête de ce classement mondial des opérateurs postaux. Cette distinction est à la fois un honneur et un encouragement à poursuivre nos efforts vers la réalisation de nos objectifs.

Tout au long de ses presque 170 ans d'histoire, la Poste s'est distinguée par sa flexibilité face au changement, jouant même souvent un rôle de pionnier. Elle le fait toujours aujourd'hui, et le fera encore demain. Relevante de cette stratégie, la transformation du réseau postal a produit ses premiers résultats positifs durant ce premier semestre 2018. Le résultat de RéseauPostal s'est amélioré, passant de –88 à –60 millions de francs. Cette évolution est un effet direct de la transformation en cours du réseau postal et figure parmi les principaux objectifs de notre nouvelle stratégie de réseau.

Même si la Poste suit le bon cap et que nombre de ses unités opèrent avec succès, les provisions liées à l'affaire CarPostal et le recul des produits de PostFinance pèsent sur le résultat semestriel 2018. Le résultat d'exploitation (EBIT) a diminué à 281 millions de francs, contre 538 millions l'exercice précédent. Quant au bénéfice consolidé, il se monte à 218 millions de francs, accusant ainsi un recul de 167 millions.

Les défis auxquels la Poste doit faire face ressortent clairement du présent rapport semestriel. Le fort recul du résultat de PostFinance est particulièrement significatif à cet égard. L'effet unique d'environ 100 millions de francs comptabilisé en 2017 suite à la vente de portefeuilles d'actions fait défaut cette année et cela met d'autant plus en évidence l'impact négatif de la faiblesse persistante des taux d'intérêt. Par rapport à l'exercice précédent, PostFinance présente des chiffres semestriels nettement moins bons (EBIT: 145 millions de francs).

Cette évolution n'est pas une surprise et la Poste a déjà souligné cette problématique à plusieurs reprises. Elle se félicite par conséquent de la décision de principe du Conseil fédéral de lever l'interdiction d'octroyer des crédits et des hypothèques qui pèse actuellement sur PostFinance. Nous nous réjouissons que ce processus politique de première importance pour notre entreprise soit désormais lancé. Du point de vue de la Poste, la discussion doit avoir lieu en suivant une approche globale. Ce point de vue, nous allons le défendre au sein du groupe de travail qui vient d'être instauré.

Les grands défis demandent que l'on agisse avec courage et détermination. Qu'il s'agisse de PostFinance, de la transformation du réseau postal ou de l'affaire CarPostal, nous suivons la voie la plus juste et la meilleure pour l'avenir de l'entreprise.

Urs Schwaller

Président du
Conseil d'administration

Ulrich Hurni

Directeur général
ad interim

■ Présentation des valeurs

Les montants présentés dans le présent rapport semestriel sont arrondis. Le chiffre 0 est une valeur arrondie indiquant que la valeur présentée est inférieure à la moitié de l'unité utilisée.

Un trait (–) à la place d'un chiffre signifie que la valeur est nulle (inexistante).

■ Présentation des valeurs à l'échelle dans les graphiques

Conformément au principe de l'image fidèle, tous les graphiques sont présentés selon l'échelle ci-dessous. L'utilisation d'une échelle différente est toujours signalée.

CHF 1 milliard = 20 mm.

Pour les valeurs exprimées en pour cent, l'échelle est la suivante:

100% à l'horizontale = 75 mm;

100% à la verticale = 40 mm.

■ Légende des graphiques et des tableaux

■ Exercice sous revue

■ Exercice précédent

■ Effet positif sur le résultat

■ Effet négatif sur le résultat

■ Langues

Le présent rapport est publié en allemand, en anglais, en français et en italien.

Seule la version allemande fait foi.

RAPPORT SEMESTRIEL

La Poste opère sur les marchés de la communication, de la logistique, des services financiers et du transport de voyageurs. Elle réalise la plus grande partie de son chiffre d'affaires en libre concurrence. Le solde provient des lettres jusqu'à 50 grammes, qui sont cependant en butte à la concurrence des offres électroniques. Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de 85% en Suisse.

Chiffres clés	6
Contexte économique	7
Situation générale	7
Clients et branches	7
Stratégie	10
Entrées et sorties de filiales, de sociétés associées et de coentreprises	11
Finances	12
Valeur ajoutée de l'entreprise	12
Compte de résultat	13
Résultats des segments	15
Flux de trésorerie et investissements	22
Endettement net	22
Bilan consolidé	23
Perspectives	24

Chiffres clés

Les quatre marchés de la Poste ont tous contribué positivement au résultat d'exploitation, qui s'élève à 281 millions de francs, contre 538 millions l'exercice précédent. Les marchés de la communication et de la logistique ont enregistré une progression, qui s'explique, d'une part, par des mesures de gain d'efficacité et, d'autre part, par l'augmentation du volume des colis. Le marché des services financiers accuse par contre un recul imputable à deux facteurs: l'absence des bénéfices uniques de 109 millions de francs comptabilisés l'exercice précédent suite à la vente d'actions et la diminution des produits d'intérêts résultant des conditions actuelles du marché. Quant au marché du transport de voyageurs, il a également vu son résultat d'exploitation reculer, en raison d'une diminution des produits des prestations. Au 30 juin 2018, la Poste a réalisé un bénéfice consolidé de 218 millions de francs, en recul de 167 millions par rapport à l'exercice précédent.

Groupe Chiffres clés		2017	2018
2018, avec comparaison exercice précédent		01.01. au 30.06.	01.01. au 30.06.
Résultat			
Produits d'exploitation ¹	millions de CHF	4 080	3 866
réalisés à l'étranger et transfrontalier ^{1,2}	millions de CHF	560	593
	% des produits d'exploitation	13,7	15,3
Résultat d'exploitation	millions de CHF	538	281
en proportion des produits d'exploitation	%	13,2	7,3
réalisé à l'étranger et transfrontalier ^{1,2}	millions de CHF	50,1	36,1
	% du résultat d'exploitation	9,3	12,8
Bénéfice consolidé	millions de CHF	385	218
Personnel			
Effectif du groupe	unités de personnel	42 524	41 555
à l'étranger ²	unités de personnel	7 001	7 186
Investissements			
Investissements	millions de CHF	160	198
Autres immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles	millions de CHF	105	84
Immeubles d'exploitation	millions de CHF	33	33
Immeubles de placement	millions de CHF	3	11
Participations	millions de CHF	16	70
Ratio des investissements autofinancés	%	100	100
Création de valeur			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	millions de CHF	3 198	4 096
Valeur ajoutée de l'entreprise	millions de CHF	173	3
Financement			
Total du bilan ¹	millions de CHF	127 421	132 418
Fonds des clients (PostFinance) ¹	millions de CHF	113 195	114 791
Fonds propres	millions de CHF	6 569	6 862

1 Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes)

2 Définition «étranger» en accord avec la segmentation appliquée dans le rapport financier

Contexte économique

Situation générale

Au premier semestre, l'économie mondiale a connu dans l'ensemble une expansion robuste. Aux États-Unis et en Chine, l'économie a enregistré une croissance soutenue et reposant sur une large assise. La zone euro et le Japon ont par contre marqué un ralentissement. Celui-ci tient toutefois en partie à des facteurs passagers. Les échanges internationaux de marchandises sont restés globalement dynamiques. Aux États-Unis, le renchérissement a pratiquement atteint l'objectif fixé par la Réserve fédérale (Fed), qui prévoit donc de poursuivre la normalisation de sa politique monétaire. Dans la zone euro, l'inflation sous-jacente a par contre continué à stagner ces derniers mois. Aussi la Banque centrale européenne (BCE) entend-elle prolonger ses achats de titres jusqu'en décembre 2018 et maintenir ses taux directeurs au niveau actuel au moins au-delà de l'été 2019. En Suisse, l'économie a continué à se redresser, conformément aux anticipations. Au premier trimestre, la croissance du PIB a été une nouvelle fois supérieure à son potentiel estimé. Du côté de la production, elle a principalement été portée par les services, qui ont gagné en vigueur par rapport aux trimestres précédents. Du fait de cette évolution favorable, l'utilisation des capacités de production de l'économie s'est encore améliorée. Le taux de chômage a de nouveau reculé au cours des derniers mois.

Clients et branches

Marché de la communication

Le courrier et les opérations aux guichets sont en pleine mutation structurelle, depuis déjà un certain temps. Les clients ont de plus en plus souvent recours à des services et des offres numériques, avec pour conséquence une diminution de la demande d'offres traditionnelles. Il en résulte un recul des volumes des produits concernés sur le marché de la communication. À la fin du deuxième trimestre 2018, le nombre de lettres adressées avait reculé de 5,5% par rapport à l'exercice précédent. Le volume des journaux distribués a également diminué (-3,9%) en raison des changements de comportement des clients. Les versements effectués aux guichets accusent un recul de 5,8%, tandis que le volume du courrier à l'importation et à l'exportation a diminué de 2,2%. La Poste s'emploie à maintenir la fiabilité et la qualité de tous ces services en recourant aux technologies les plus avancées et en combinant les points d'accès traditionnels et nouveaux. Swiss Post Solutions a vu les produits de ses prestations de services augmenter de 5,5% par rapport à l'exercice précédent. Conçus pour apporter un soutien efficace aux entreprises, ses offres d'externalisation de processus d'affaires et ses services innovants de gestion de documents connaissent une demande croissante.

Recul du volume des lettres en raison de la numérisation

Marché de la communication | Lettres adressées en millions d'unités au 30.06.
2014 à 2018
2014 = 100%

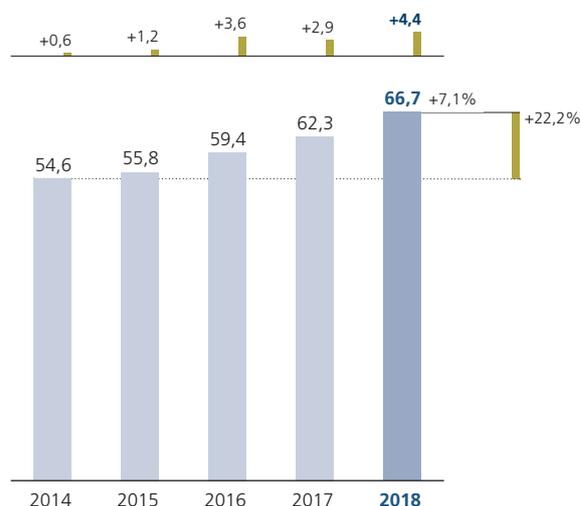


Marché de la logistique

Entièrement libéralisé, le marché de la logistique est très disputé. L'internationalisation croissante du commerce électronique donne des ailes au secteur des colis. Les expéditeurs et les destinataires de colis sont très exigeants en matière de qualité. Ils demandent une distribution rapide, des services aux destinataires flexibles et un traitement international sans solutions de continuité (incluant le dédouanement). Les commandes effectuées par des clients suisses ne cessent d'augmenter. Post-Logistics se positionne en tant que leader qualité et coûts grâce à son offre incluant les colis nationaux et internationaux, les marchandises, le stockage, les services Innight, express et coursier, le transport de valeurs et le commerce électronique. Par rapport à l'exercice précédent, le volume des colis transportés s'est accru de 7,5% sur le marché national, tandis qu'à l'importation et à l'exportation, il a enregistré une légère croissance d'environ 1%. Globalement, la progression a atteint 7,1%.

Volume des colis en plein boom grâce au commerce électronique

Marché de la logistique | Colis en millions d'unités au 30.06.
2014 à 2018
2014 = 100%



Marché des services financiers

La situation difficile qui prévaut sur les marchés financiers et des capitaux nationaux et internationaux – avec des taux d'intérêt qui restent très bas, voire négatifs – ne se détend que lentement et met PostFinance face à des défis majeurs. De plus, PostFinance subit toujours le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il lui est interdit d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte. Pour assurer durablement sa rentabilité dans l'environnement de marché actuel, il est donc essentiel que l'entreprise diversifie la structure de ses revenus et exploite de nouvelles sources de recettes indépendantes des taux. C'est pourquoi PostFinance développe son offre de placements de manière ciblée.

Les besoins des clients évoluent en outre très rapidement, dans un contexte de numérisation également très rapide de la société en général et du secteur bancaire en particulier. PostFinance renforce donc son orientation stratégique vers le monde numérique et se transforme de prestataire traditionnel de services financiers en une véritable «Digital Powerhouse», s'employant à simplifier autant que possible à ses clients la gestion de leur argent.

Poursuite de la croissance du patrimoine des clients

Marché des services financiers | Niveau moyen du patrimoine des clients en milliards de CHF au 30.06.
 2014 à 2018
 2014 = 100%



Les opérations d'intérêts restent la principale source de revenus de PostFinance. Or la faiblesse persistante des taux d'intérêt et le manque de possibilités de placements rentables ont lourdement pesé sur le résultat de ces opérations, se traduisant en outre par une nouvelle érosion des marges d'intérêts. Le patrimoine des clients a augmenté de 4,7 milliards de francs. Les actifs détenus par PostFinance consistent pour une part importante en des placements financiers à taux fixe à plus d'un an, en Suisse et à l'étranger. Par ailleurs, les liquidités déposées auprès de la Banque nationale suisse sont toujours très élevées, et PostFinance paie, depuis janvier 2015, des intérêts négatifs sur la partie de ses avoirs en compte de virement excédant le montant exonéré. Elle a donc adopté des conditions-cadres lui permettant de répercuter ces charges d'intérêts sur ses gros clients. Enfin, depuis février 2017, les avoirs en espèces de clients privés dépassant 1 million de francs sont également grevés d'une commission sur avoirs.

Faibles marges d'intérêts en raison des conditions du marché

Marché des services financiers | Marges d'intérêts en points de base au 30.06.
 2014 à 2018
 2016 = 100%



¹ La définition des marges d'intérêts a été modifiée en 2016. Les valeurs de 2014 et 2015 ne peuvent donc pas être comparées avec celles de 2016 à 2018.

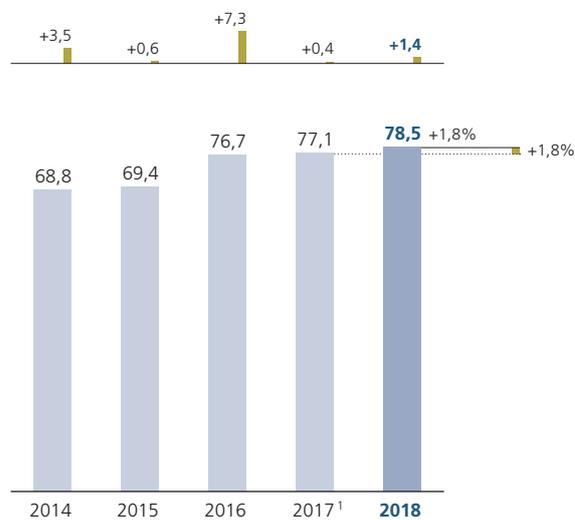
Marché du transport de voyageurs

Le marché national du transport de voyageurs se caractérise toujours par une demande soutenue de solutions de mobilité. Toutefois, la demande accrue de la part de la population se heurte aux ressources limitées des collectivités publiques, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'appels d'offres sur le marché des transports par bus. CarPostal exploite également depuis plusieurs années des réseaux urbains et des lignes de bus en France. Au premier semestre 2018, ses véhicules ont parcouru 77,3 millions de kilomètres au total, soit 0,3% de plus que l'exercice précédent. A notamment contribué à cette légère progression le développement de l'offre en Suisse.

Nouvelle augmentation des prestations fournies

Marché du transport de voyageurs | Kilomètres parcourus en millions de kilomètres au 30.06.

2014 à 2018
2017 = 100%



¹ La définition des kilomètres parcourus a été modifiée en 2017. Les valeurs de 2014 à 2016 ne peuvent donc pas être comparées avec celles de 2017 et 2018.

Stratégie

Conformément aux objectifs financiers fixés par le Conseil fédéral, la Poste doit assurer durablement la croissance de sa valeur ajoutée. La stratégie adoptée à cet effet repose sur quatre grandes orientations: adaptation, croissance, optimisation et participation à la définition des conditions-cadres. Nous renvoyons à ce sujet au rapport de gestion 2017, pages 5 à 18. Pour atteindre les objectifs fixés par son propriétaire, la Poste doit notamment créer de la valeur ajoutée.

Entrées et sorties de filiales, de sociétés associées et de coentreprises

Le 10 janvier 2018, PostFinance SA, ayant son siège à Berne, a pris dans moneymeets GmbH et dans moneymeets community GmbH, ayant toutes deux leur siège à Cologne (DE), une participation de 5,78%, qui est venue s'ajouter à celle de 20,39% dont elle disposait déjà. Désormais, PostFinance SA détient donc une participation de 26,17% dans chacune de ces deux sociétés.

Le 10 janvier 2018, CarPostal Loire SARL, ayant son siège à Montverduin (FR), a acquis la totalité des parts de Transports Fontaimpe SAS, ayant son siège à Digoïn (FR). Comptant 55 collaborateurs, la société exploite le réseau urbain de Digoïn, trois lignes régionales pour la SNCF ainsi que plusieurs lignes de ramassage scolaire pour les départements de Saône-et-Loire et de l'Allier. Elle dispose également d'une offre axée sur les loisirs, par exemple pour des excursions.

Swiss Post Solutions s.r.o., ayant son siège à Bratislava (SK), a été entièrement vendue en date du 31 janvier 2018.

SwissSign Group SA, ayant son siège à Opfikon, a été créée le 28 février 2018. Cette société va intégrer les activités de l'actuelle SwissSign SA, ayant aussi son siège à Opfikon, et poursuivre le développement de la solution SwissID existante. À l'origine, SwissSign SA était une filiale de la Poste et, depuis mai 2017, une coentreprise à parts égales de la Poste et des CFF. Poste CH SA, ayant son siège à Berne, détient une participation de 17% dans la nouvelle société SwissSign Group SA. Pour la Poste, cela signifie que depuis février 2018 SwissSign SA est intégrée aux comptes consolidés non plus par mise en équivalence, mais en tant qu'immobilisation financière. L'actionnariat de SwissSign Group SA se compose majoritairement d'un mix d'entreprises parapubliques et de sociétés des secteurs de la finance et des assurances. Outre la Poste, des entreprises comme les CFF, Swisscom, Credit Suisse, Raiffeisen, SIX, UBS, la Banque Cantonale de Zurich, les assureurs AXA, Bâloise, Helvetia, Mobilière, Swiss Life, Vaudoise, Zurich, CSS et SWICA font partie de cette vaste coopération. La société proposera, avec SwissID, un système d'identification numérique simple et ouvert respectant l'ensemble des exigences légales en matière de protection des données.

Le 8 mars 2018, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a acquis 51% des parts de notime AG, ayant son siège à Zurich. Dans le même temps, elle a aussi acquis 100% des parts de notime (Schweiz) AG, ayant également son siège à Zurich. notime est une start-up qui a développé une plateforme de livraison le jour même (same day delivery), à laquelle les commerces en ligne peuvent facilement adhérer. Le regroupement des commandes et la planification des tournées de livraison dans les villes sont assurés automatiquement, le jour même. La Poste se positionne ainsi sur un marché en forte croissance et répond aux besoins des clients, qui réclament davantage de rapidité et de flexibilité dans la distribution en milieu urbain. notime occupe 424 collaborateurs (pour 54 équivalents plein temps).

Le 15 mai 2018, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a acquis la totalité des parts de Bächle Logistics GmbH, ayant son siège à Villingen-Schwenningen (DE). Par ce rachat, la Poste réagit à la forte croissance du marché des expéditions transfrontalières et développe sa connexion aux réseaux logistiques internationaux. Outre le transport de marchandises, Bächle Logistics fournit aussi des services de transport direct avec chargements partiels ou complets. L'entreprise dispose de son propre parc automobile comptant quelque 40 véhicules et emploie une centaine de collaborateurs.

Le 30 mai 2018, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a acquis le secteur «Business Process Outsourcing Personalprozesse» (décompte du personnel, décompte des frais de voyage et gestion des documents) du groupe DXC Technology. L'élargissement du portefeuille de services qui en a résulté vise à soutenir le développement de Swiss Post Solutions, qui entend devenir un prestataire international disposant d'un portefeuille complet de services de bout en bout reposant sur l'automatisation intelligente de la gestion des documents. Le rachat de cette société incluait notamment un portefeuille clientèle, des licences, diverses installations ainsi que la reprise d'environ 400 collaborateurs.

Les effets des transactions ci-dessus sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

Finances

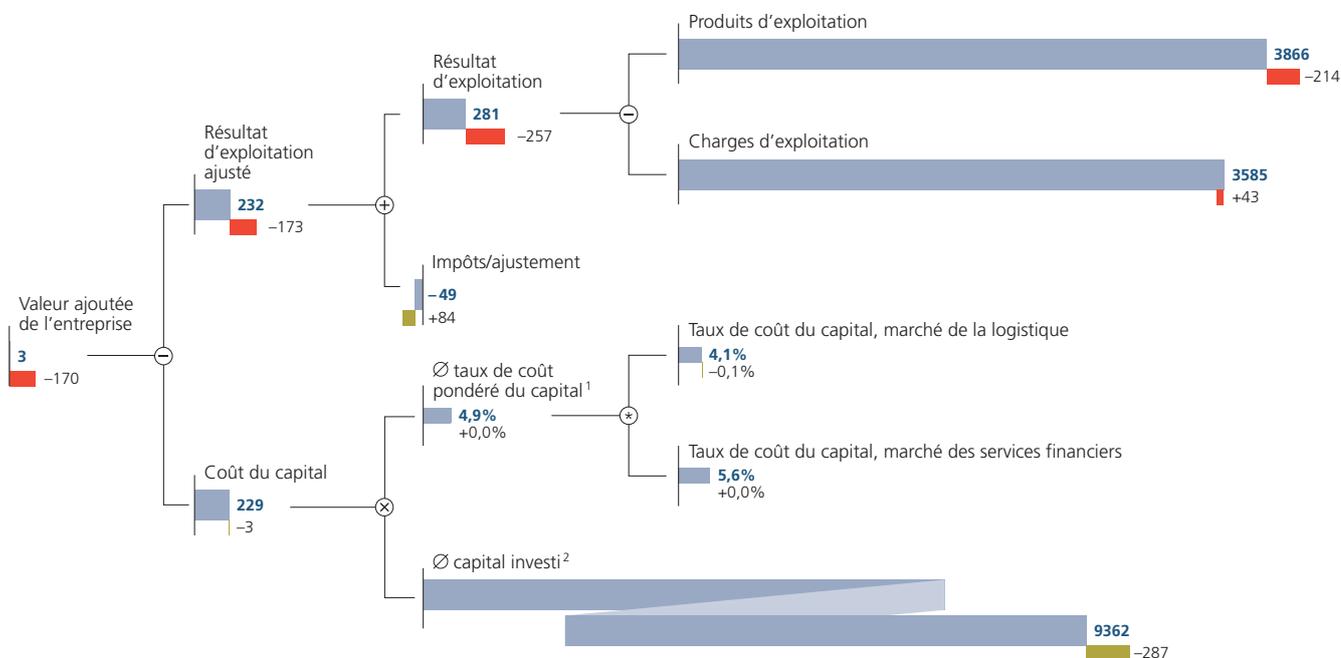
Valeur ajoutée de l'entreprise

Conformément aux objectifs financiers fixés par le Conseil fédéral, la Poste doit non seulement maintenir, mais encore augmenter durablement sa valeur d'entreprise. Il y a valeur ajoutée lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre, outre le compte de résultat, les risques et le capital engagé.

Dans le domaine de la logistique, la valeur ajoutée de l'entreprise se calcule en déduisant le coût du capital (taux de coût du capital sur le marché de la logistique multiplié par le capital investi moyen (actifs opérationnels nets)) du résultat d'exploitation ajusté (résultat opérationnel net après impôts). Dans celui des services financiers, elle correspond au bénéfice avant impôts (EBT) calculé selon les International Financial Reporting Standards (IFRS), sous déduction du coût du capital (taux de coût du capital sur le marché des services financiers multiplié par le capital moyen concerné). Au 30 juin 2018, la Poste avait rempli les attentes du Conseil fédéral dans le domaine financier en dégageant une valeur ajoutée de l'entreprise de 3 millions de francs, soit une diminution de 170 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est imputable à la baisse des produits d'exploitation et à l'évolution négative du résultat, fortement grevé à la fois par le recul enregistré sur le marché des services financiers et par les remboursements effectués auprès de l'Office fédéral des transports (OFT). La diminution du coût du capital n'a pas suffi à compenser ces effets sur le résultat.

Valeur ajoutée de l'entreprise négative en raison de la situation sur le marché des services financiers et des remboursements à l'OFT

Groupe | Valeur ajoutée de l'entreprise en millions de CHF au 30.06. 2018



Ø Pondéré selon le capital investi moyen sur les marchés de la logistique et des services financiers (PostFinance)

1 Correspond au coût moyen pondéré du capital (WACC) après impôts sur le marché de la logistique et au taux de coût des fonds propres sur celui des services financiers

2 Correspond aux fonds propres moyens selon Bâle III (Ø CHF 4910 millions) pour PostFinance et aux actifs opérationnels nets moyens (Ø CHF 4452 millions) pour les unités logistiques

Compte de résultat

Produits d'exploitation

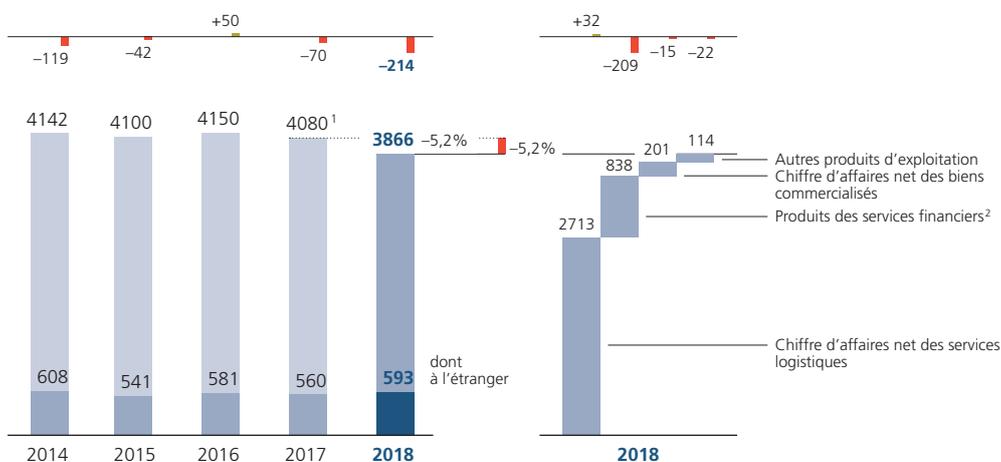
Au premier semestre 2018, les produits d'exploitation ont atteint 3866 millions de francs, contre 4080 millions l'exercice précédent. Ce recul d'environ 5,2% s'explique en particulier par la diminution des produits des services financiers, résultant elle-même de celle des produits d'intérêts.

Recul des recettes sur les marchés des services financiers et du transport de voyageurs

Groupe | **Produits d'exploitation** en millions de CHF au 30.06.

2014 à 2018

2017 = 100%



¹ Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes)

² Dont «Autre chiffre d'affaires des services financiers» au 30.06.2018 de 496 millions de francs (exercice précédent: 712 millions)

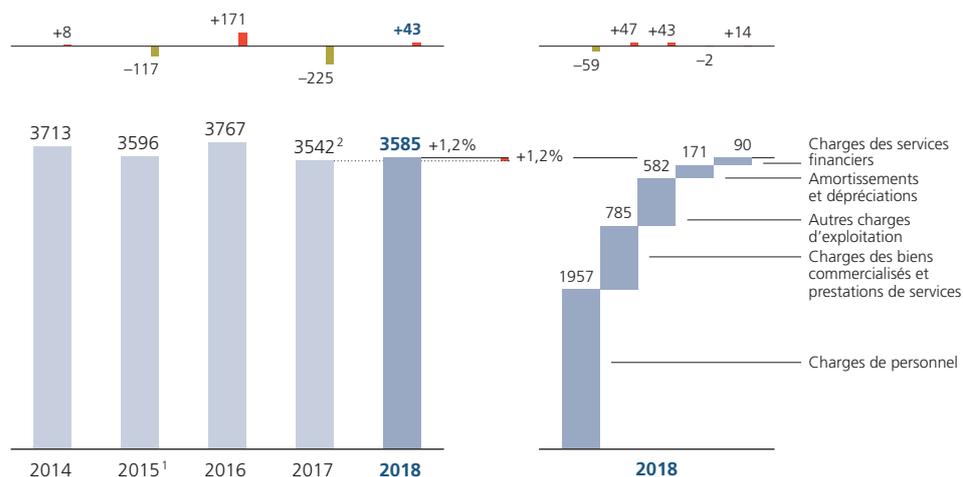
Le chiffre d'affaires net des services logistiques a progressé d'environ 1% par rapport à l'exercice précédent, tandis que les produits des services financiers ont au contraire reculé de 209 millions de francs. Les principales raisons de ce recul sont l'absence des bénéfices de 109 millions de francs comptabilisés l'an dernier suite à la vente d'actions ainsi que la diminution de 76 millions des produits d'intérêts, due aux conditions actuelles du marché. Le chiffre d'affaires net des biens commercialisés accuse quant à lui un recul de 15 millions de francs, résultant d'une adaptation de l'offre. Les autres produits d'exploitation se sont aussi inscrits à la baisse, perdant 22 millions de francs.

Charges d'exploitation

Suite à la diminution de l'effectif et en particulier des charges de salaires et d'appointements et des charges de prévoyance, les charges de personnel ont diminué de 59 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1957 millions. Les charges des biens commercialisés et prestations de services ont au contraire augmenté de 47 millions de francs pour atteindre 785 millions. Cela s'explique entre autres par l'augmentation des indemnités du trafic postal international, dont le volume a progressé, et par celle des coûts pour collaborateurs temporaires. Par ailleurs, la nécessité de procéder à des dépréciations et l'augmentation des charges d'intérêts se sont traduites par une hausse de 14 millions de francs des charges des services financiers, qui ont ainsi atteint 90 millions. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 43 millions de francs, en raison principalement de charges de conseil accrues pour des projets informatiques. Enfin, les charges d'amortissements et de dépréciations ont diminué de 2 millions de francs.

Augmentation des charges d'exploitation due aux charges de projets

Groupe | Charges d'exploitation en millions de CHF au 30.06.
2014 à 2018
2017 = 100%



1 Valeurs normalisées
2 Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes)

Résultat d'exploitation

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat d'exploitation a reculé de 257 millions de francs pour s'établir à 281 millions. La raison principale en est la diminution des produits d'exploitation, en particulier celle des produits des services financiers. Rappelons que ceux-ci ont pâti, d'une part, de l'absence des bénéfices de 109 millions de francs comptabilisés l'an dernier suite à la vente d'actions et, d'autre part, du recul des produits d'intérêts dû aux conditions actuelles du marché.

Bénéfice consolidé

Au premier semestre 2018, les produits des sociétés associées et coentreprises se sont chiffrés à 7 millions de francs. Le résultat financier, autrement dit le solde des produits financiers et des charges financières – qui ont atteint respectivement 13 et 26 millions de francs –, s'est amélioré de 1 million. Le recul du résultat a par ailleurs entraîné une diminution des charges d'impôts sur le bénéfice (57 millions de francs). Au final, le bénéfice consolidé du premier semestre est de 218 millions, soit une diminution de 167 millions par rapport à l'exercice précédent.

Résultats des segments

Les marchés de la Poste ont tous contribué au résultat d'exploitation positif, à l'exception du marché du transport de voyageurs.

Groupe Résultats des segments 01.01. au 30.06., avec comparaison par rapport à l'exercice précédent	Produits d'exploitation ¹		Résultat d'exploitation ^{1,2}		Marge ³		Effectif ⁴	
	En millions de CHF		En millions de CHF		En pour cent		En unités de personnel	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
PostMail	1 429	1 381	186	199	13,0	14,4	15 873	15 048
Swiss Post Solutions	271	286	15	14	5,5	4,9	6 583	6 720
RéseauPostal	538	515	-88	-60			5 603	4 879
Marché de la communication	2 096	2 052	113	153	5,4	7,5	28 059	26 647
PostLogistics	791	820	58	73	7,3	8,9	5 205	5 266
Marché de la logistique	791	820	58	73	7,3	8,9	5 205	5 266
PostFinance ⁵	1 106	881	392	145			3 508	3 383
Marché des services financiers	1 106	881	392	145			3 508	3 383
CarPostal ⁶	455	473	11	-29	2,4		3 236	3 306
Marché du transport de voyageurs	455	473	11	-29	2,4		3 236	3 306
Autres ⁷	449	452	-34	-59			2 516	2 953
Consolidation	-959	-942	-2	-2				
Groupe	4 080	3 866	538	281	13,2	7,3	42 524	41 555

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

2 Le résultat d'exploitation correspond au résultat avant résultat financier non opérationnel et impôts (EBIT).

3 Pour le marché des services financiers (PostFinance), on utilise le rendement des fonds propres comme indicateur; pour le segment Autres, on ne calcule pas de marge; les marges négatives ne sont pas présentées.

4 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

5 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS présentent des différences.

6 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

7 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication).

Marché de la communication

PostMail

Au premier semestre 2018, PostMail a réalisé un résultat d'exploitation de 199 millions de francs, en hausse de 13 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ont accusé un recul de 48 millions de francs. À lui seul, le chiffre d'affaires des lettres adressées domestiques a diminué de 29 millions de francs. La substitution de médias électroniques au courrier traditionnel et les mesures d'optimisation des coûts prises par les clients se sont traduites par un recul à la fois des volumes et des chiffres d'affaires. Subissant le contrecoup de la diminution du nombre d'abonnés, le chiffre d'affaires des journaux est inférieur de 9 millions de francs à celui de l'exercice précédent.

On observe en revanche une tendance positive dans les activités d'importation, grâce à une légère progression du volume ainsi qu'à des effets de change. Les nouveaux produits des secteurs d'activité complémentaires, comme la collecte d'informations ou la prise en charge et la livraison de produits non postaux lors de la tournée de distribution ont également enregistré une croissance de leur chiffre d'affaires.

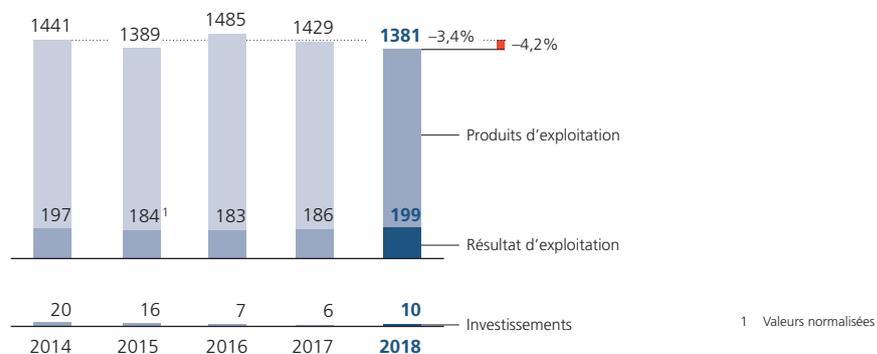
PostMail: résultat d'exploitation à la hausse

Les charges d'exploitation ont diminué de 61 millions de francs, ce qui s'explique – comme pour les produits d'exploitation – par le recul des volumes. Ce recul s'est traduit principalement par une nette diminution des besoins en personnel ainsi que des prestations acquises en interne. Enfin, ont également contribué à la baisse des charges d'exploitation la diminution des coûts de locaux et celle des charges de prévoyance.

L'effectif a reculé de 825 unités de personnel par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution des besoins en personnel de tri et de distribution résultant du recul des volumes, ainsi que par la mise en œuvre de projets d'optimisation de l'exploitation. De plus, les transferts de personnel et le regroupement de fonctions de gestion au niveau central qui ont suivi l'adoption de la gestion fonctionnelle ont aussi contribué au recul de l'effectif.

Mutation structurelle sans incidence sur le résultat d'exploitation

PostMail | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF au 30.06. 2014 à 2018



Depuis 2014, PostMail réalise au premier semestre un résultat d'exploitation de plus de 180 millions de francs, contribuant ainsi de façon substantielle au résultat du groupe. Le recul annuel d'environ 3% en moyenne du volume des lettres adressées ainsi que la diminution à la fois des journaux en abonnement et des envois à l'importation se traduisent par une diminution régulière des produits d'exploitation. PostMail est cependant parvenue, ces dernières années, à contenir les effets de ce recul en agissant sur les charges.

L'augmentation des produits d'exploitation observée entre 2015 et 2016 est à mettre en relation avec le transfert de la responsabilité produit pour les lettres de particuliers de RéseauPostal à PostMail.

Des investissements à hauteur de 9 millions de francs par semestre en moyenne sont garantis du maintien de la qualité irréprochable des prestations de PostMail. Ces dernières années, ils ont été consacrés aux centres de traitement et, en particulier, à l'optimisation des processus de tri et de distribution.

Swiss Post Solutions

Suivant systématiquement les orientations stratégiques «Croissance dans le cœur de métier» et «Intensification des nouvelles affaires», Swiss Post Solutions a acquis, en juin 2018, le secteur «Business Process Outsourcing Personalproesse» (décompte du personnel, décompte des frais de voyage et gestion des documents) du groupe DXC Technology. L'élargissement du portefeuille de services qui en a résulté est un nouveau pas franchi vers l'objectif stratégique consistant à faire de Swiss Post Solutions un prestataire disposant d'un portefeuille complet et novateur de services de bout en bout reposant sur l'automatisation intelligente de la gestion des documents. Les chiffres d'affaires consolidés depuis le 1^{er} juin 2018 se sont élevés à 3 millions de francs.

Au premier semestre, Swiss Post Solutions a réalisé un résultat d'exploitation de 14 millions de francs. Grevé par des frais d'acquisition de 3 millions de francs, il est en recul de 1 million par rapport à l'exercice précédent.

Swiss Post Solutions: contribution positive au résultat

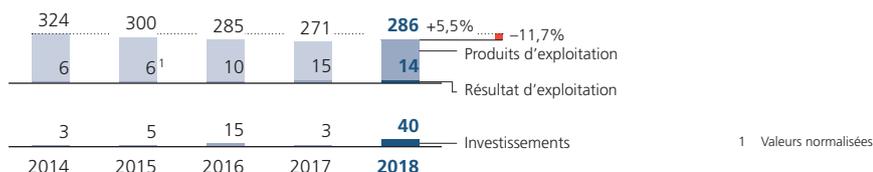
Se chiffrant à 286 millions de francs, les produits d'exploitation ont augmenté de 15 millions. Abstraction faite des produits d'exploitation provenant du secteur d'entreprise acquis en juin, cette progression résulte pour l'essentiel de l'augmentation des volumes et, à hauteur de 11 millions de francs, des affaires réalisées avec de nouveaux clients en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les produits d'exploitation affichent ainsi une croissance de 6% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont atteint 272 millions de francs, dépassant de 16 millions celles de l'exercice précédent. Elles incluent des frais de 3 millions de francs liés à l'acquisition évoquée plus haut. Le résultat a en outre été grevé par les coûts de mise en œuvre de deux gros mandats, aux États-Unis et en Allemagne.

Par rapport à l'exercice précédent, l'effectif moyen s'est accru de 137 unités de personnel, passant ainsi à 6720 unités. Cette augmentation s'explique principalement par des besoins accrus en personnel au Vietnam (+296), en Allemagne (+71, dont 51 en relation avec la nouvelle acquisition), en Suisse (+18) et aux États-Unis (+15), qui ont cependant été partiellement compensés par la vente d'activités en Slovaquie (-85) et par des reculs au Royaume-Uni (-122) et en France (-45).

Augmentation des produits d'exploitation suite à la croissance des volumes et aux acquisitions

Swiss Post Solutions | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF au 30.06. 2014 à 2018



Cela fait cinq exercices consécutifs que Swiss Post Solutions réalise un résultat d'exploitation positif. Cette évolution favorable durable de son résultat opérationnel découle de la mise en œuvre systématique de mesures stratégiques, consistant principalement en des mesures d'optimisation des portefeuilles de solutions et de participations. Les principaux changements intervenus sont l'acquisition des activités de gestion de documents de Pitney Bowes, au Royaume-Uni (2013), l'externalisation de Solution House (2015), la vente de Swiss Post Solutions Card Systems GmbH (2016), celle de Swiss Post Solutions s.r.o. (2018) et l'acquisition du secteur «Business Process Outsourcing Personalprozesse» (décompte du personnel, décompte des frais de voyage et gestion des documents) du groupe DXC Technology (2018). La réalisation continue de projets d'amélioration de la rentabilité et de réduction des coûts, dans tous les pays, a également contribué à cette évolution positive.

RéseauPostal

RéseauPostal: amélioration du résultat semestriel

Grâce au développement du réseau, à l'adaptation systématique de ses ressources, à l'évolution des volumes et à des gains d'efficacité, RéseauPostal est parvenue à plus que compenser les pertes subies dans les activités relevant de son cœur de métier (lettres et versements), améliorant son résultat d'exploitation de 28 millions de francs. Au premier semestre 2018, RéseauPostal a donc enregistré un résultat d'exploitation de -60 millions de francs.

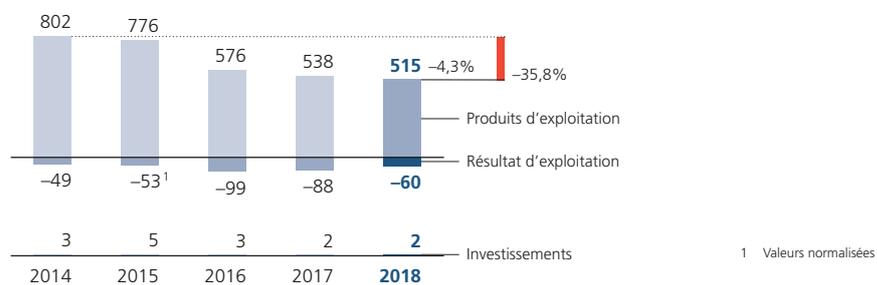
Les produits d'exploitation ont diminué de 23 millions de francs pour s'établir à 515 millions. Les recettes des produits logistiques accusent un recul de 3 millions de francs, imputable surtout au recul de près de 4% du volume des lettres ayant transité par le canal des filiales, alors que le volume des colis ayant emprunté ce même canal progressait au contraire de plus de 8%. Le recul du trafic des paiements au guichet – que l'on observe depuis longtemps déjà – au profit de l'e-banking s'est poursuivi. Atteignant 5,8%, il s'est traduit par une diminution de 4 millions de francs des recettes. Quant au recul de 14 millions de francs du chiffre d'affaires net des biens commercialisés, il s'explique par un remaniement de l'assortiment.

S'élevant à 575 millions de francs, les charges d'exploitation ont pu être réduites de 51 millions. Les charges de personnel ont en outre reculé de 38 millions de francs, suite principalement à la diminution de l'effectif résultant de l'évolution du réseau et de gains d'efficacité. Les autres charges se sont aussi inscrites à la baisse, diminuant de 5 millions de francs.

Comptant 4879 unités de personnel, l'effectif a diminué de 724 unités par rapport à l'exercice précédent. A contribué à cette diminution, outre l'évolution du réseau, le transfert de 120 unités de personnel dans les unités centrales Finances, Personnel, Communication et ICT.

Résultat d'exploitation à la hausse grâce au développement du réseau

RéseauPostal | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF au 30.06 2014 à 2018



Début 2016, la responsabilité des produits pour particuliers a été transférée à PostMail et à Post-Logistics, si bien qu'il n'est guère possible de comparer les chiffres de 2016 à 2018 avec ceux des exercices précédents. Durant la période prise en considération, l'accent a été mis sur la réduction de la contribution négative de l'unité au résultat du groupe. Le développement du réseau joue à cet égard un rôle déterminant et les mesures mises en œuvre ces dernières années ont permis de contenir le recul des produits d'exploitation. En particulier à partir de 2017, de nouveaux gains d'efficacité dans le réseau se sont traduits par d'importantes améliorations du résultat.

Grâce aux investissements régulièrement opérés depuis plusieurs années, la fourniture d'une partie du service universel par RéseauPostal est garantie.

Marché de la logistique

PostLogistics

Au premier semestre 2018, PostLogistics a réalisé un résultat d'exploitation de 73 millions de francs, en hausse de 15 millions par rapport à l'exercice précédent, grâce principalement à l'augmentation du volume des colis.

Les produits d'exploitation ont atteint 820 millions de francs, affichant ainsi une progression de 29 millions. Outre de l'augmentation du volume des colis, celle-ci résulte de l'acquisition de sociétés et de la demande accrue de solutions de logistique des valeurs.

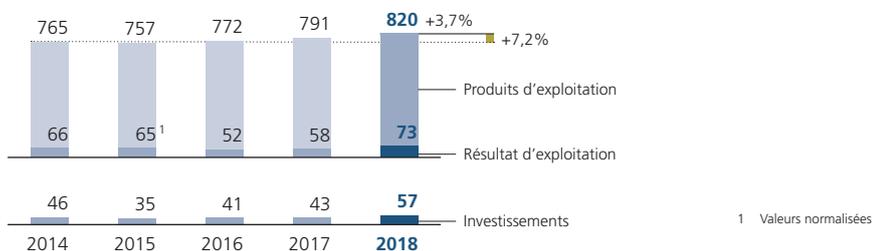
En hausse de 14 millions de francs, les charges d'exploitation ont atteint 747 millions. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des charges résultant de la croissance du volume des colis et par l'acquisition de sociétés évoquée plus haut.

L'effectif moyen a augmenté de 61 unités de personnel pour atteindre 5266 unités, toujours pour les mêmes raisons, à savoir croissance des volumes et acquisition de sociétés.

PostLogistics: résultat d'exploitation amélioré

Résultat semestriel le plus élevé en comparaison pluriannuelle

PostLogistics | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF au 30.06. 2014 à 2018



Au premier semestre 2018, PostLogistics a réalisé le résultat d'exploitation le plus élevé de ces cinq dernières années. La raison principale en est l'augmentation du volume des colis. Le recul du résultat d'exploitation observé en 2016 et 2017 par rapport aux exercices précédents s'explique par la reprise, au 1^{er} janvier 2016, de la responsabilité produit pour les colis de particuliers, qui incombait auparavant à RéseauPostal.

Au premier semestre 2018, les produits d'exploitation ont également atteint la valeur la plus élevée des cinq derniers exercices, en raison principalement de l'augmentation continue du volume des colis – résultant elle-même de la croissance du commerce en ligne – et de l'acquisition de sociétés. Les départs de clients dans les secteurs du transport de marchandises et du stockage ont ainsi pu être plus que compensés.

Les investissements opérés au premier semestre 2018 sont supérieurs à la moyenne des derniers exercices, en raison de l'acquisition de sociétés.

Marché des services financiers

PostFinance

Au premier semestre 2018, PostFinance a réalisé un résultat d'exploitation de 145 millions de francs, en baisse de 247 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ont reculé de 225 millions de francs pour s'établir à 881 millions. Les principales raisons de ce recul sont l'absence des bénéfices de 109 millions de francs comptabilisés l'exercice précédent suite à la vente d'actions ainsi que la diminution de 76 millions des produits d'intérêts, due aux conditions du marché. En ce qui concerne le résultat du négoce, les produits ont diminué de 15 millions de francs en raison de fluctuations de valeur de marché. Enfin, les reprises de dépréciations sur immobilisations financières comptabilisées par PostFinance ont reculé de 14 millions de francs.

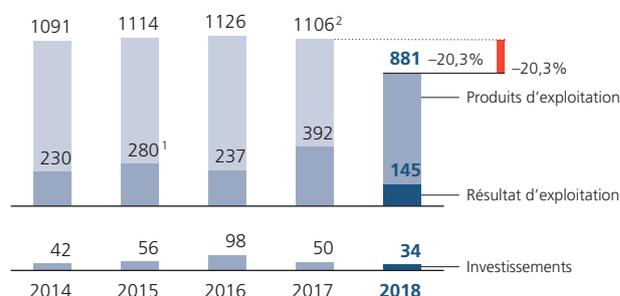
Les charges d'exploitation ont atteint 736 millions de francs, dépassant ainsi de 22 millions celles de l'exercice précédent. Cette hausse est imputable principalement à l'augmentation des charges de projet imputées sur les frais de bureau et d'administration (+10 millions de francs), des amortissements (+5 millions) et des charges d'intérêts négatifs (+6 millions). Les charges de personnel ont en revanche diminué de 7 millions de francs.

Comptant 3383 unités de personnel, l'effectif moyen a diminué de 125 unités par rapport à l'exercice précédent. Depuis juillet 2017, conformément à sa nouvelle orientation stratégique, PostFinance mise sur la simplification et la numérisation de ses processus. Les emplois vacants n'ont donc été repourvus qu'avec retenue.

PostFinance: net recul du résultat d'exploitation

Chute du résultat en raison de la faiblesse des marges d'intérêts

PostFinance | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF au 30.06.
2014 à 2018
2017 = 100%



1 Valeurs normalisées
2 Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes). Les valeurs de 2014 à 2016 ne peuvent pas être comparées avec celles de 2017 et 2018.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. Or le bas niveau persistant des taux a érodé les marges d'intérêts et influé négativement sur le résultat de ces opérations, d'où le recul continu des produits d'exploitation ces derniers exercices. Cette situation va rester un défi majeur pour PostFinance dans les années à venir.

Les produits d'exploitation ont néanmoins bénéficié des bons résultats – indépendants des taux d'intérêt – des opérations de prestations de services, de commissions et de négoce, en constante progression ces dernières années.

Les investissements ont fortement augmenté depuis plusieurs exercices. En 2013, les activités de PostFinance ont été incorporées au sein d'une société anonyme de droit privé, PostFinance SA, dont la capitalisation a été assurée notamment par la reprise d'un portefeuille immobilier, dans lequel la société a depuis lors continuellement investi. Des investissements ont également été consacrés au renouvellement du système de noyau bancaire. Le nouveau système a été mis en service avec succès fin mars 2018.

Marché du transport de voyageurs

CarPostal

CarPostal a enregistré un résultat d'exploitation de -29 millions de francs, en recul de 40 millions par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation de 18 millions de francs des produits d'exploitation résulte principalement du développement des prestations en Suisse.

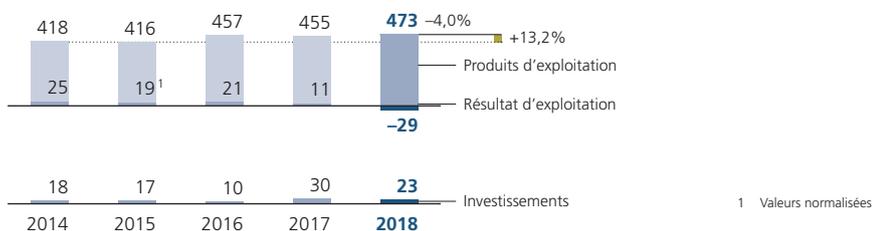
Les charges d'exploitation se sont accrues d'environ 58 millions de francs. Les principales raisons de cette augmentation sont la constitution d'une provision pour le remboursement des indemnités perçues en trop, un correctif de valeur de -9 millions de francs sur l'actif immobilisé immatériel ainsi que le paiement transactionnel de 7 millions convenu en règlement d'un litige juridique en France. CarPostal a par ailleurs enregistré une augmentation des charges de carburants et de personnel due au développement de l'offre. Enfin, la mise en service de nouveaux réseaux urbains par PubliBike a aussi contribué à la hausse des charges d'exploitation.

L'effectif moyen a augmenté de 70 unités de personnel pour atteindre 3306 unités. Des centralisations de fonctions se sont traduites par un recul du personnel administratif en Suisse, mais ce recul a été plus que compensé par la croissance de l'effectif due au développement des prestations.

CarPostal: résultat d'exploitation plombé par le règlement des indemnités perçues en trop

Résultat grevé par le remboursement des indemnités perçues en trop à l'OFT

CarPostal | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF au 30.06.
 2014 à 2018



Les éléments mentionnés plus haut – règlement d'un litige en France, dépréciation de l'actif immobilisé immatériel et prise en compte du remboursement à l'OFT des indemnités perçues en trop lors d'exercices précédents – ont entraîné un sévère recul du résultat d'exploitation en comparaison pluri-annuelle.

Par analogie avec le résultat d'exploitation, le remboursement prévu à l'OFT impacte également les produits d'exploitation dans la comparaison sur cinq ans. La tendance positive observée dans la marche des affaires subit actuellement l'influence des événements liés à ce remboursement à l'OFT.

Durant les premiers semestres des cinq derniers exercices, les investissements se sont élevés à 18 millions de francs en moyenne. Ils ont été consacrés pour l'essentiel au parc de véhicules, autrement dit à l'acquisition de véhicules de remplacement ou de véhicules supplémentaires. Si les investissements varient d'un exercice à l'autre entre 2014 et 2018, c'est en raison des acquisitions opérées en cours d'année lors des exercices précédents, des développements de l'offre et des cycles d'acquisition des véhicules.

Unités de fonction

Au premier semestre 2018, le segment Autres a enregistré un résultat d'exploitation de -59 millions de francs, en recul de 25 millions par rapport à l'exercice précédent.

Atteignant 452 millions de francs, les produits d'exploitation sont restés pratiquement stables par rapport à l'exercice précédent (449 millions).

Pour ce qui est des charges d'exploitation, leur augmentation de plus de 28 millions de francs à 511 millions s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de l'effectif résultant de l'adoption de la gestion fonctionnelle et de la centralisation des fonctions de gestion qui s'en est suivie. Ce projet ainsi que l'harmonisation des flux de valeurs sont en outre à l'origine d'une augmentation des charges de projets.

Pour les raisons ci-dessus, l'effectif s'est accru de 437 unités de personnel pour atteindre 2953 unités.

Unités de fonction:
 recul du résultat
 d'exploitation

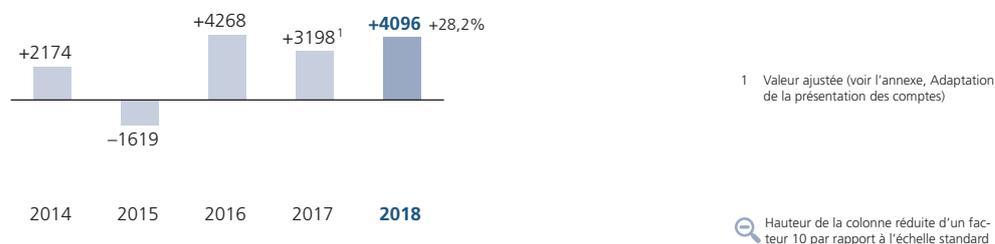
Flux de trésorerie et investissements

Au premier semestre 2018, on a comptabilisé un flux de trésorerie des activités opérationnelles (cash-flow) positif de 4096 millions de francs. Ce flux de trésorerie découle de la variation de postes des services financiers. Le flux de trésorerie présenté ici tient compte des variations des postes du bilan de PostFinance. Pour de plus amples informations sur le tableau des flux de trésorerie consolidés, voir la page 30.

Le flux de trésorerie des activités opérationnelles est influencé par les activités bancaires du segment PostFinance. La croissance des dépôts des clients se traduit par une augmentation de ce flux, tandis que les activités de placement inscrites à l'actif le font diminuer au moment de l'investissement.

Contribution accrue des services financiers

Groupe | Cash-flow opérationnel en millions de CHF au 30.06.
2014 à 2018



Les investissements se sont élevés à 198 millions de francs au total, soit une augmentation de 38 millions par rapport à l'exercice précédent. Ils se répartissent comme suit: 102 millions de francs en immobilisations corporelles, 11 millions en immeubles de placement, 15 millions en immobilisations incorporelles et 70 millions en participations dans des filiales, des sociétés associées et des coentreprises.

Durant les premiers semestres des derniers exercices, 2018 inclus, les investissements ont oscillé entre 150 et 200 millions de francs. Sur une base annuelle, ils se situent entre 400 et 450 millions de francs. Cette année également, la Poste investit dans des mesures d'automatisation visant des gains d'efficacité ainsi que dans une croissance non organique.

Investissements du premier semestre dans la moyenne pluriannuelle

Groupe | Investissements en millions de CHF au 30.06.
2014 à 2018



Endettement net

En ce qui concerne le ratio endettement net/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA), la Poste s'est fixé pour objectif de ne pas dépasser la valeur de 1. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération dans le calcul de ce ratio. Le dépassement de la valeur maximale est admis à court terme. Un ratio inférieur à la valeur maximale est synonyme de marge de manœuvre financière. Au 30 juin 2018, l'objectif était respecté.

Bilan consolidé

Créances sur établissements financiers

Par rapport au 31 décembre 2017, les créances sur établissements financiers ont augmenté de 4404 millions de francs, ce qui s'explique par le transfert d'immobilisations financières à l'actif du bilan, ainsi que par l'augmentation des dépôts des clients portés au passif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont augmenté de 1323 millions de francs par rapport à fin 2017. Cette augmentation résulte du fait que plusieurs placements sont arrivés à échéance sans pouvoir être remplacés, faute de possibilités intéressantes. Les fonds ainsi libérés ont été placés auprès d'autres établissements financiers, à titre de solution transitoire.

Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles a diminué de 33 millions de francs par rapport au 31 décembre 2017. Durant le premier semestre 2018, les amortissements et les dépréciations d'immobilisations corporelles se sont élevés à environ 134 millions de francs, soit une diminution de 17 millions par rapport à l'exercice précédent.

Fonds des clients

Par rapport au 31 décembre 2017, les fonds des clients déposés auprès de PostFinance ont augmenté de 1596 millions de francs pour atteindre 114 791 millions. Au 30 juin 2018, ils représentaient environ 87% du total du bilan du groupe.

Autres passifs (provisions)

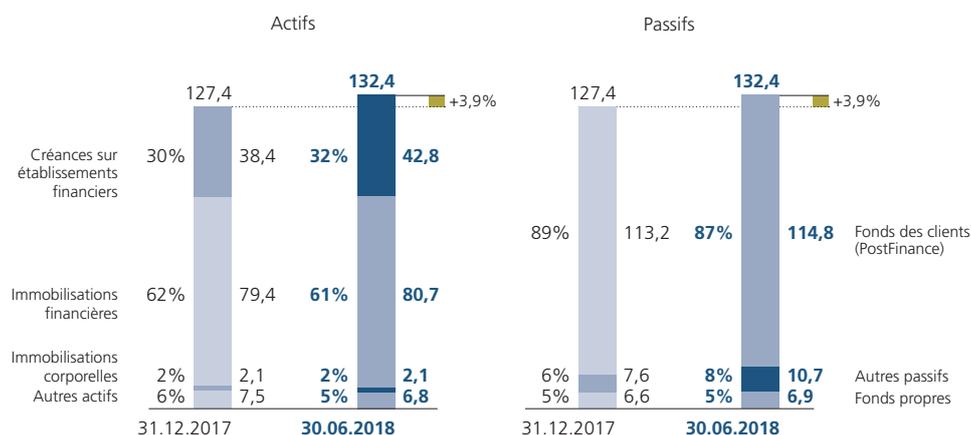
Les provisions ont augmenté de 4 millions de francs par rapport à fin 2017, atteignant ainsi à 576 millions. Compte tenu de la modification de plan du 1^{er} janvier 2018 ainsi que du partage de risque adopté l'exercice précédent, les engagements de prévoyance en faveur du personnel se montent à 2248 millions de francs, soit une diminution de 378 millions.

Fonds propres

Au 30 juin 2018, après distribution d'une part de 200 millions de francs du bénéfice 2017, les fonds propres consolidés s'élevaient à 6862 millions. L'Assemblée générale s'est réunie en juin 2018.

Stabilité du bilan

Groupe | Structure du bilan en milliards de CHF
 Au 31.12.2017 et 30.06.2018



Perspectives

Les indicateurs avancés laissent présager une poursuite de la reprise conjoncturelle. Pour l'année en cours, la Banque nationale suisse (BNS) prévoit que la croissance du PIB se maintiendra à environ 2% et que le chômage continuera à progressivement diminuer.

Soutenue par les conditions de financement favorables et l'évolution robuste des revenus, l'économie devrait s'accélérer quelque peu dans les trimestres à venir. Les perspectives conjoncturelles encourageantes continuent cependant de s'accompagner de risques, au nombre desquels figurent les aléas politiques en Italie, les incertitudes liées aux tendances protectionnistes hors de la zone euro et les futures relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Dans l'ensemble, la BNS n'a guère modifié ses prévisions de croissance pour la zone euro. En raison de l'évolution modeste en début d'année, celles-ci s'inscrivent désormais à 2,1 % pour 2018, soit en léger recul par rapport au trimestre précédent, et à 1,6% pour 2019, c'est-à-dire à un niveau un peu plus élevé que celui calculé en mars.

Quant à la faiblesse des taux d'intérêt qui prévaut en Europe, rien n'indique qu'elle prendra bientôt fin. La situation restera donc difficile en particulier pour PostFinance SA, qui opère sur le marché des services financiers. Pour ce qui est des autres marchés de la Poste – communication, logistique et transport de voyageurs – leurs conditions-cadres sont en pleine mutation. La Poste suit donc cette transformation de près et s'adapte en permanence à l'évolution des besoins des clients. Toutefois, malgré les perspectives économiques globalement favorables, les défis auxquels elle doit faire face dans son environnement restent très exigeants. La Poste est persuadée que la voie qu'elle s'est tracée lui permettra d'atteindre ses objectifs à l'avenir également, même si ce sera de plus en plus difficile.

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS

Les comptes semestriels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément à la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire», sont soumis à un examen succinct et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste.

Compte de résultat consolidé	26
État du résultat global consolidé	27
Bilan consolidé	28
Variation des fonds propres consolidés	29
Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
Annexe du rapport semestriel	31
Activités	31
Normes de présentation des comptes	31
Adaptation de la présentation des comptes	31
Informations sectorielles	43
Principales variations des actifs et des engagements des segments	43
Chiffre d'affaires	44
Entrées et sorties de filiales, de sociétés associées et de coentreprises	45
Instruments financiers	46
Engagements d'investissements	49
Caractère saisonnier	49
Répartition du bénéfice	49
Parties liées	49
Événements postérieurs à la date de clôture	49
Rapport de l'expert-comptable indépendant sur l'examen succinct des comptes semestriels consolidés	50

Compte de résultat consolidé

Groupe Compte de résultat En millions de CHF	2017	2018
	01.01. au 30.06. examen succinct ¹	01.01. au 30.06. examen succinct
Chiffre d'affaires	3 944	3 752
Autres produits d'exploitation	136	114
Total des produits d'exploitation	4 080	3 866
Charges de personnel	-2 016	-1 957
Charges des biens commercialisés et prestations de services	-738	-785
Charges des services financiers	-76	-90
Amortissements et dépréciations	-173	-171
Autres charges d'exploitation	-539	-582
Total des charges d'exploitation	-3 542	-3 585
Résultat d'exploitation	538	281
Produits financiers	10	13
Charges financières	-24	-26
Résultat des sociétés associées et coentreprises	-20	7
Bénéfice consolidé avant impôts	504	275
Impôts sur le bénéfice	-119	-57
Bénéfice consolidé	385	218
Répartition du bénéfice consolidé		
Part de la Confédération suisse (propriétaire)	385	218
Part des participations ne donnant pas le contrôle	0	0

¹ Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes).

État du résultat global consolidé

Groupe Etat du résultat global	2017 01.01. au 30.06. examen succinct	2018 01.01. au 30.06. examen succinct
En millions de CHF		
Bénéfice consolidé	385	218
Autres éléments du résultat global		
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	1 852	408
Variation des bénéfices/pertes non réalisés provenant des plus-values latentes sur instruments de fonds propres FVTOCI		26
Variation des impôts latents sur le bénéfice	-369	-86
Postes non reclassables en résultat, après impôts	1 483	348
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies	0	-2
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	-1	1
Variation des bénéfices/pertes non réalisés provenant des plus-values latentes sur instruments de fonds de tiers FVTOCI		-83
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente, net	-149	
Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow	-43	72
Bénéfices/Pertes réalisés provenant des couvertures du cash-flow reclassés dans le compte de résultat		-38
Variation des impôts latents sur le bénéfice	30	10
Postes reclassables en résultat, après impôts	-163	-40
Total autres éléments du résultat global	1 320	308
Résultat global	1 705	526
Répartition du résultat global		
Part de la Confédération suisse (propriétaire)	1 705	526
Part des participations ne donnant pas le contrôle	0	0

Bilan consolidé

Groupe | Bilan

En millions de CHF

	1.1.2017 ¹	31.12.2017 ¹	30.06.2018 examen succinct
Actifs			
Avoirs en caisse	2 262	2 536	1 837
Créances sur établissements financiers	37 571	38 379	42 783
Créances rémunérées sur clients	417	360	412
Créances résultant de livraisons et prestations	929	997	948
Actifs contractuels	96	60	56
Autres créances	1 252	1 454	1 539
Stocks	78	67	55
Actifs non courants détenus en vue de la vente	1	1	1
Immobilisations financières	79 248	79 366	80 689
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	144	138	149
Immobilisations corporelles	2 272	2 106	2 073
Immeubles de placement	246	290	295
Immobilisations incorporelles	476	500	534
Actifs d'impôts courants sur le bénéfice	5	10	10
Actifs d'impôts latents sur le bénéfice	1 624	1 157	1 037
Total des actifs	126 621	127 421	132 418
Passifs			
Fonds des clients (PostFinance)	110 477	113 195	114 791
Autres engagements financiers	3 475	2 144	5 743
Engagements résultant de livraisons et prestations	516	554	464
Passifs contractuels	287	375	346
Autres engagements	1 357	1 180	1 235
Provisions	503	572	576
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	5 080	2 626	2 248
Passifs d'impôts courants sur le bénéfice	8	14	6
Passifs d'impôts latents sur le bénéfice	186	192	147
Total des fonds de tiers	121 889	120 852	125 556
Capital-actions	1 300	1 300	1 300
Réserves issues du capital	2 279	2 279	2 279
Réserves issues de bénéfices	3 157	3 439	3 550
Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global	-2 004	-449	-267
Fonds propres revenant au propriétaire	4 732	6 569	6 862
Part des participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0
Total des fonds propres	4 732	6 569	6 862
Total des passifs	126 621	127 421	132 418

¹ Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes).

Variation des fonds propres consolidés

Groupe | Etat des fonds propres

En millions de CHF	Capital-actions	Réserves issues du capital	Réserves issues de bénéfices	Profits/ pertes imputés dir. sur les autres éléments du résultat global	Fonds propres revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
Etat au 01.01.2017 présenté	1 300	2 279	3 306	-2 004	4 881	0	4 881
Ajustement indemnités relevant du droit des subventions			-149		-149		-149
Etat au 01.01.2017	1 300	2 279	3 157	-2 004	4 732	0	4 732
Bénéfice consolidé			385		385	0	385
Autres éléments du résultat global				1 320	1 320	0	1 320
Résultat global			385	1 320	1 705	0	1 705
Répartition du bénéfice			-200		-200	-	-200
Ajustements de valeur en relation avec des ventes			2	-2	-	-	-
Total transactions avec le propriétaire			-198	-2	-200	-	-200
Etat au 30.06.2017	1 300	2 279	3 344	-686	6 237	0	6 237
Etat au 31.12.2017 présenté	1 300	2 279	3 483	-449	6 613	0	6 613
Ajustement indemnités relevant du droit des subventions			-44		-44		-44
Effet du passage à IFRS 9, après impôts			93	-126	-33	-	-33
Etat au 01.01.2018	1 300	2 279	3 532	-575	6 536	0	6 536
Bénéfice consolidé			218		218	0	218
Autres éléments du résultat global				308	308	0	308
Résultat global			218	308	526	0	526
Répartition du bénéfice			-200		-200	-	-200
Total transactions avec le propriétaire			-200		-200	-	-200
Etat au 30.06.2018	1 300	2 279	3 550	-267	6 862	0	6 862

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Groupe Tableau des flux de trésorerie	2017 01.01. au 30.06. examen succinct 1, 2	2018 01.01. au 30.06. examen succinct
En millions de CHF		
Bénéfice consolidé avant impôts	504	275
Charges/(Produits) d'intérêts et dividendes	-455	-372
Amortissements et dépréciations	173	175
Résultat des sociétés associées et coentreprises	20	-7
Bénéfices sur vente d'immobilisations corporelles, net	-24	-23
Bénéfices/Pertes provenant de la décomptabilisation d'immobilisations financières		5
Augmentation des provisions, net	78	26
Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie	56	-21
Variation de l'actif circulant net:		
(Augmentation)/Diminution des créances, stocks et autres actifs	-136	4
(Diminution) des engagements et autres passifs	-102	-83
Postes des services financiers:		
Variation des fonds des clients (PostFinance)/des créances rémunérées sur clients	1 156	1 545
Variation des autres engagements financiers	269	3 595
Variation des immobilisations financières	1 232	
Variation des immobilisations financières FVTPL obligatoire, dérivés		77
Acquisition d'immobilisations financières coût amorti		-16 623
Vente/Remboursement d'immobilisations financières coût amorti		15 525
Acquisition d'immobilisations financières FVTOCI		-350
Vente/Remboursement d'immobilisations financières FVTOCI		0
Intérêts et dividendes perçus	543	459
Intérêts payés	-25	-19
Impôts sur le bénéfice payés	-91	-92
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	3 198	4 096
Acquisition d'immobilisations corporelles	-101	-102
Acquisition d'immeubles de placement	-3	-11
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	-40	-15
Acquisition de sociétés affiliées, nette de trésorerie reprise	-14	-60
Acquisition de sociétés associées et coentreprises	-2	-10
Acquisition d'autres immobilisations financières	-101	-43
Vente d'immobilisations corporelles	39	37
Vente de sociétés affiliées, nette de trésorerie cédée	4	0
Vente de sociétés associées et coentreprises	0	0
Vente d'autres immobilisations financières	10	7
Intérêts et dividendes perçus (hors services financiers)	5	18
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-203	-179
Augmentation/(Diminution) des autres engagements financiers	-352	-5
Intérêts payés (hors services financiers)	-2	-7
Distribution du bénéfice au propriétaire	-200	-200
Flux de trésorerie des activités de financement	-554	-212
Gains/(Pertes) de change sur liquidités	1	0
Variation des liquidités	2 442	3 705
Liquidités en début d'exercice	39 633	40 465
Liquidités en fin de période sous revue	42 075	44 170
Les liquidités comprennent les:		
Avoirs en caisse	1 851	1 837
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois	40 224	42 333

1 Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes).

2 Dans le cadre de l'application d'IFRS 9, des précisions visant à améliorer la transparence ont été apportées à la présentation des flux de trésorerie des activités opérationnelles. Désormais, les entrées et les sorties d'immobilisations financières (services financiers) sont présentées séparément par catégorie d'évaluation.

Annexe du rapport semestriel

Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à Berne et appartenant à 100% à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger.

Normes de présentation des comptes

Arrêtés au 30 juin 2018, les présents comptes semestriels consolidés abrégés du groupe Poste ont été établis conformément à la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire» et soumis à un examen succinct.

Dans le cadre de l'établissement des comptes semestriels abrégés conformément à la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire», le management doit effectuer des évaluations et des estimations et adopter des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des principes de présentation des comptes au sein du groupe et sur la présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges. Les montants effectifs peuvent différer de ces estimations. Les résultats réalisés à ce jour durant l'exercice 2018 ne laissent pas nécessairement présager de l'évolution future de la marche des affaires. En ce qui concerne les incertitudes d'estimation et les décisions fondées sur l'appréciation du management en relation avec l'établissement des comptes, voir le rapport financier 2017, pages 92 et 93.

Les méthodes comptables appliquées dans les présents comptes semestriels abrégés sont fondamentalement les mêmes que celles sur lesquelles reposent les comptes consolidés de l'exercice 2017. Font exception les normes mentionnées ci-après, appliquées dans le groupe depuis le 1^{er} janvier 2018.

Adaptation de la présentation des comptes

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Poste applique les normes IFRS 9 «Instruments financiers» et IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients». Elle applique en outre depuis la même date diverses modifications de normes et d'interprétations IFRS en vigueur. Ces modifications n'ont pas d'incidences significatives sur le résultat ou sur la situation financière du groupe (voir le rapport financier 2017, page 81).

Les répercussions de l'adoption d'IFRS 9 «Instruments financiers» et d'IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients» sur les états financiers consolidés sont commentées ci-dessous. Seule l'application d'IFRS 9 «Instruments financiers» a eu un effet sur les fonds propres au 1^{er} janvier 2018.

IFRS 9 – Instruments financiers

Les prescriptions d'IFRS 9 concernent la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs financiers ainsi que des actifs contractuels. IFRS 9 remplace IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation».

Le projet IFRS 9 incluait également l'apport de précisions dans le tableau des flux de trésorerie. Désormais, dans les flux de trésorerie des activités d'exploitation, les sorties et les entrées d'immobilisations financières (services financiers) sont présentées séparément en fonction de leur catégorie d'évaluation.

Classification des actifs et des passifs financiers

Les catégories prévues dans IAS 39, à savoir «détenu jusqu'à l'échéance», «prêts et créances» et «disponible à la vente» sont supprimées. IFRS 9 arrête une nouvelle approche de la classification et de l'évaluation des actifs financiers.

Pour les passifs financiers, la norme reprend largement les prescriptions de classification et d'évaluation d'IAS 39. Il n'en résulte donc aucune modification pour la Poste.

Instruments d'emprunt

En ce qui concerne les instruments d'emprunt, la nouvelle approche de la classification et de l'évaluation tient compte du modèle économique appliqué à la gestion de ces instruments, dans la mesure où les instruments financiers remplissent les conditions relatives aux flux de trésorerie (voir page 33). IFRS 9 classe les instruments d'emprunt en trois catégories principales:

- coût amorti;
- juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (fair value through other comprehensive income, FVTOCI);
- juste valeur par le biais du résultat net (fair value through profit or loss, FVTPL).

Modèle économique

La Poste distingue un portefeuille principal et un portefeuille secondaire. Le portefeuille principal sert à dégager des produits d'intérêts destinés à couvrir les charges d'intérêts des produits de dépôt. Il se compose de placements porteurs d'intérêts sur le marché des capitaux et d'opérations sur le marché monétaire, ainsi que des opérations de couverture les concernant. Le portefeuille secondaire sert à réaliser des revenus complémentaires. Des placements sont également effectués en dehors des opérations d'intérêts traditionnelles, par exemple dans des actions ou des fonds de placement.

La Poste définit ses modèles économiques comme suit:

Instruments financiers détenus afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels (held to collect) – coût amorti

Instruments de fonds de tiers du portefeuille principal et du portefeuille secondaire détenus dans l'intention de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de conserver les positions jusqu'à l'échéance.

Sont compatibles avec ce modèle économique les ventes suivantes:

- ventes motivées par un risque de défaillance accru (risque de crédit);
- ventes sporadiques (même importantes) ou ventes isolées ou groupées peu importantes (même fréquentes);
- ventes opérées peu avant l'échéance des instruments d'emprunt et dont les produits correspondent pratiquement aux flux de trésorerie contractuels restant dus.

Instruments financiers détenus afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et des produits de vente (held to collect and sell) – FVTOCI

Instruments de fonds de tiers du portefeuille principal et du portefeuille secondaire détenus dans l'intention de percevoir des flux de trésorerie contractuels et des produits de vente.

Autres modèles économiques – FVTPL

Les instruments financiers qui ne sont pas détenus selon les modèles économiques «held to collect» ou «held to collect and sell» sont classés dans un des modèles économiques suivants: «détenu à des fins de transaction» ou «gestion des instruments financiers sur la base de la juste valeur».

Conditions relatives aux flux de trésorerie

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur de l'instrument de fonds de tiers est définie comme étant le principal. Les intérêts sont quant à eux définis comme indemnisation de la valeur actuelle des fonds ainsi que du risque de crédit et autres risques généraux de prêt courus.

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent exclusivement à des remboursements et à des versements d'intérêts, la Poste se fonde sur les conditions contractuelles de l'instrument financier. Ce faisant, elle examine aussi si l'actif financier contient une disposition contractuelle susceptible d'influencer le moment ou le montant des flux de trésorerie contractuels. Une telle disposition pourrait déboucher sur un constat de non-satisfaction des conditions. Lors de l'estimation, la Poste tient compte des points suivants:

- événements conditionnels susceptibles d'influencer le montant ou le moment des flux de trésorerie contractuels;
- composantes à effet de levier;
- clauses de remboursement anticipé et dispositions de prolongation;
- dispositions selon lesquelles les flux de trésorerie de l'actif financier ne proviennent que d'actifs prédéfinis du débiteur (non-recourse asset arrangements);
- composantes ayant une influence sur la valeur actuelle des fonds (p. ex. fixation périodique du taux d'intérêt, avec une période de fixation ne coïncidant pas avec la fréquence de fixation).

Instruments de fonds propres

Selon IFRS 9, les instruments de fonds propres doivent être classés soit dans la catégorie FVTPL obligatoire, soit dans la catégorie FVTOCI (FVTOCI par option), en fonction du modèle économique.

Chez PostFinance, les immobilisations en relation avec l'infrastructure sont classées dans la catégorie FVTOCI par option. La juste valeur de ces immobilisations est vérifiée annuellement. Lorsque suffisamment d'informations sont disponibles pour déterminer une nouvelle juste valeur et que la variation dépasse un seuil donné, la valeur comptable est adaptée en conséquence. Si rien n'indique que la juste valeur a changé, la valeur comptable n'est pas ajustée. La variation de la juste valeur de ces immobilisations est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global; en cas de sortie, il n'y a pas de transfert au compte de résultat. Les plus-values latentes cumulées sont reclassées des autres éléments du résultat global dans les réserves issues de bénéfices à la date de la sortie. Les produits de dividendes sont comptabilisés au compte de résultat.

Tous les autres instruments de fonds propres sont obligatoirement classés dans la catégorie FVTPL, conformément à IFRS 9. Les variations de valeur de marché et les produits de dividendes sont comptabilisés au compte de résultat.

Transfert au 1^{er} janvier 2018

La Poste a analysé son portefeuille d'instruments financiers. Hormis des fonds de placement, tous les instruments d'emprunt remplissent les conditions relatives aux flux de trésorerie. Toutes les immobilisations financières sont donc classées soit dans la catégorie coût amorti (held to collect), soit dans la catégorie FVTOCI (held to collect and sell), en fonction du modèle économique appliqué.

Le tableau ci-après présente le transfert des valeurs comptables des anciennes catégories conformes à IAS 39 dans les nouvelles catégories selon IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018.

Reclassement et réévaluation		Valeur comptable, instruments financiers selon IAS 39	Réévaluation		Valeur comptable, instruments financiers selon IFRS 9
Au 01.01.2018, avec comparaison exercice précédent					
En millions de CHF	Catégories selon IAS 39	31.12.2017	sur base nouvelle classification	sur base réévaluation ECL	1.1.2018 ¹
Actifs					
Avoirs en caisse	Prêts et créances	2 536			2 536
Créances sur établissements financiers	Prêts et créances	38 379			38 379
Créances rémunérées sur clients	Prêts et créances	360		-1	359
Créances résultant de livraisons et prestations	Prêts et créances	997			997
Actifs contractuels	Prêts et créances	60			60
Autres créances ²	Prêts et créances	994			994
Total coût amorti: avoires en caisse et créances		43 326	-	-1	43 325
Immobilisations financières					
Obligations	Détenu jusqu'à l'échéance	39 655			
Obligations	Disponible à la vente	13 905			
Prêts	Prêts et créances	15 992			
Total coût amorti: immobilisations financières		69 552	-145³	96⁴	69 503
Immobilisations financières					
Obligations ⁵	Disponible à la vente	8 431			8 431
Actions	Disponible à la vente	111			111
Total FVTOCI: immobilisations financières		8 542	-	-	8 542⁵
Immobilisations financières					
Actions	Disponible à la vente	7			7
Fonds	Disponible à la vente	1 221			1 221
Valeurs de remplacement positives	FVTPL	44			44
Total FVTPL: immobilisations financières		1 272	-	-	1 272
Total immobilisations financières au 01.01.2018					79 317

1 La dénomination des nouvelles catégories selon IFRS 9 est indiquée dans les différentes lignes «Total ...».

2 Sans comptes de régularisation actifs/passifs pour impôts et Autres, passifs contractuels, créances et engagements en relations avec les impôts, assurances sociales et dividendes, car ces postes ne sont pas des instruments financiers.

3 Le montant de -145 millions de francs résulte du reclassement de -94 millions de francs de la catégorie «disponible à la vente» dans la catégorie «coût amorti», de la dissolution à hauteur de -76 millions de titres qui avaient été reclassés de la catégorie «disponible à la vente» dans la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance» en 2016 et du reclassement à hauteur de +25 millions de la couverture de juste valeur, suite au reclassement du sous-jacent de la catégorie «disponible à la vente» dans la catégorie «coût amorti».

4 La réévaluation des pertes de crédit attendues (expected credit loss, ECL) a été effectuée sur l'ensemble du portefeuille des immobilisations financières nouvellement défini, évalué au coût amorti (obligations: 62 millions de francs; prêts: 34 millions).

5 Les pertes de crédit attendues (ECL) sur obligations FVTOCI sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas incluses dans la valeur comptable présentée. Au 1^{er} janvier 2018, leur valeur était de 4 millions de francs. Présenté à la page 37 sous «Transfert au 1^{er} janvier 2018», l'effet positif de 91 millions de francs de l'application du nouveau modèle de dépréciation sur les réserves issues de bénéfices résulte des adaptations des ECL des positions suivantes: immobilisations financières coût amorti (+96 millions de francs), obligations FVTOCI (-4 millions) et créances rémunérées sur clients (-1 million).

Reclassement et réévaluation		Valeur comptable, instruments financiers selon IAS 39	Réévaluation		Valeur comptable, instruments financiers selon IFRS 9
Au 01.01.2018, avec comparaison exercice précédent					
En millions de CHF	Catégories selon IAS 39	31.12.2017	sur base nouvelle classification	sur base réévaluation ECL	1.1.2018 ¹
Passifs					
Fonds de tiers					
Fonds des clients (PostFinance)	Autres passifs financiers	113 195			113 195
Autres engagements financiers ²	Autres passifs financiers	1 409			1 409
Engagements résultant de livraisons et prestations	Autres passifs financiers	554			554
Autres engagements ³	Autres passifs financiers	612			612
Total coût amorti: fonds des clients (PostFinance) et autres engagements financiers		115 770	-	-	115 770
Autres engagements financiers					
Valeurs de remplacement négatives	FVTPL	729			729
Paiements additionnels (earnout)	FVTPL	7			7
Total FVTPL: autres engagements financiers		736	-	-	736

¹ La dénomination des nouvelles catégories selon IFRS 9 est indiquée dans les différentes lignes «Total ...».

² Comprend les engagements envers des établissements financiers, les autres engagements financiers (leasing, opérations de mise en pension, emprunts obligataires et Autres).

³ Sans comptes de régularisation actifs/passifs pour impôts et Autres, passifs contractuels, créances et engagements en relations avec les impôts, assurances sociales et dividendes, car ces postes ne sont pas des instruments financiers.

Reclassements

Au 1^{er} janvier 2018, des obligations d'une juste valeur totale d'environ 13,9 milliards de francs ont été reclassées de la catégorie «disponible à la vente» dans la catégorie «coût amorti», car elles remplissaient les exigences du modèle économique «détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels» (held to collect). À cette occasion, les évaluations d'environ 94 millions de francs contenues dans les autres éléments du résultat global ont été dissoutes en contrepartie d'immobilisations financières (effet d'ajustement des impôts latents d'environ 19 millions de francs).

En 2016, conformément à IAS 39, des obligations de la catégorie «disponible à la vente» avaient été reclassées dans la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance». Depuis le 1^{er} janvier 2018, ces titres sont classés dans la catégorie «coût amorti». Le montant résultant du reclassement opéré en 2016 comptabilisé dans les autres éléments du résultat global a été dissous en contrepartie d'immobilisations financières au 1^{er} janvier 2018. Les fonds propres au 1^{er} janvier 2018 ont ainsi diminué d'environ 76 millions de francs (effet d'ajustement des impôts latents d'environ 15 millions de francs).

Au 31 décembre 2017, des fonds de placement d'une valeur comptable totale de 1,2 milliard de francs ne remplissaient pas les conditions relatives aux flux de trésorerie selon IFRS 9 et n'étaient pas non plus éligibles en tant qu'instruments de fonds propres. Depuis le 1^{er} janvier 2018, ils sont classés dans la catégorie FVTPL obligatoire. Les bénéfices/pertes cumulés jusqu'alors (environ 23 millions de francs) ont été transférés des autres éléments du résultat global dans les réserves issues de bénéfices à la date du reclassement (effet d'ajustement des impôts latents d'environ 3 millions de francs).

Les instruments de fonds propres d'une valeur de 58 millions de francs précédemment classés dans la catégorie «disponible à la vente» et évalués au coût d'acquisition, conformément à IAS 39, sont classés depuis le 1^{er} janvier 2018 dans les catégories FVTOCI (immobilisations stratégiques en relation avec l'infrastructure du segment PostFinance pour environ 52 millions) ou FVTPL obligatoire (corporate venturing du segment PostFinance pour environ 5 millions et diverses autres participations mineures des autres segments pour environ 1 million).

Les instruments de fonds propres d'une valeur de 60 millions de francs précédemment classés dans la catégorie «disponible à la vente» et évalués à la juste valeur (cours boursier), conformément à IAS 39, sont classés depuis le 1^{er} janvier 2018 dans les catégories FVTOCI (immobilisations stratégiques en relation avec l'infrastructure du segment PostFinance pour environ 59 millions) ou FVTPL (autres participations mineures du segment PostFinance pour environ 1 million).

Correctifs de valeur (ECL) sur instruments d'emprunt et sur actifs contractuels selon IFRS 15

IFRS 9 remplace le modèle rétrospectif des pertes de crédit subies, tel que prévu dans IAS 39, par un modèle prospectif reposant sur les pertes de crédit attendues (expected credit loss, ECL). Ce nouveau modèle nécessite d'estimer comment l'évolution de certains facteurs économiques va influencer sur le besoin de correctifs de valeur. À cet effet, sont prises en considération en particulier des données d'entrée rétrospectives et prospectives, telles que les probabilités de défaillance, les taux de pertes de crédit et les engagements de crédit au moment de la défaillance. Le modèle de la dépréciation s'applique aux instruments d'emprunt et aux actifs contractuels évalués au coût amorti ainsi qu'aux instruments d'emprunt de la catégorie FVTOCI.

Selon la variation du risque de crédit observée depuis son entrée, chaque instrument financier est classé à l'un des trois niveaux prévus à cet effet. Le correctif de valeur dépend du niveau concerné et correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3).

Méthode de calcul et classement dans les niveaux

Perte de crédit attendue sur les douze mois à venir (niveau 1):

La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance durant l'année concernée, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveaux 2 et 3):

La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de la future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Classement des positions dans les trois niveaux

Au moment de son acquisition, un instrument de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclassé au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque la Poste juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours.

Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

Paramètres de calcul de la perte de crédit attendue

La perte de crédit attendue d'un instrument est calculée à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance. Étant donné qu'elle n'a jamais enregistré de défaillances d'emprunts et qu'elle investit principalement dans des emprunts à solvabilité élevée, PostFinance ne dispose pas de séries temporelles internes relatives aux défaillances sur la base desquelles estimer les probabilités de défaillance. C'est pourquoi ces dernières sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des prévisions conjoncturelles. Le taux de perte de crédit est déterminé sur la base de paramètres de modélisation tirés de différentes sources externes et appréciés par des experts. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Du côté de l'actif, outre les immobilisations financières, ont qualité d'instruments financiers soumis au modèle de dépréciation selon IFRS 9 les créances sur établissements financiers, les créances rémunérées sur clients, les créances résultant de livraisons et prestations, les actifs contractuels, les créances résultant de contrats de location ainsi que certaines autres créances. Des correctifs de valeur pour pertes de crédit attendues sont également comptabilisés pour des garanties financières et des engagements de crédit émis (trafic des paiements et cartes de crédit).

Les créances sur établissements financiers entrent également dans le champ d'application du modèle des pertes de crédit attendues. Pour ces créances, la perte de crédit attendue est calculée sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

Les correctifs de valeur sur les créances rémunérées sur clients et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produit. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclassement aux niveaux 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclassements dans les niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances résultant de livraisons et prestations, les actifs contractuels, les créances résultant de contrats de location et les autres créances, on a recours à l'approche simplifiée admise par IFRS 9: un taux de perte historique est calculé annuellement pour chaque poste du bilan au niveau de l'unité de comptabilisation. Pour tenir compte de l'évolution future de la solvabilité du débiteur, on prend également en considération une prime de risque. Les pertes attendues sur les créances en souffrance sont calculées à l'aide de fourchettes.

Présentation

Les correctifs de valeur pour pertes de crédit attendues sur des actifs financiers de la catégorie coût amorti sont présentés en déduction de la valeur comptable brute. Pour les instruments de fonds de tiers gérés dans la catégorie FVTOCI, la valeur comptable correspond à la valeur de marché. Pour ces instruments, les correctifs de valeur sont présentés dans les autres éléments du résultat global, avec les fonds propres, au lieu d'être déduits de la valeur comptable de l'instrument.

Transfert au 1^{er} janvier 2018

La première application du nouveau modèle de dépréciation aux instruments financiers s'est traduite par un effet positif de 91 millions de francs sur les réserves issues de bénéfices, y compris l'effet de dépréciation de 4 millions de francs sur les obligations FVTOCI, compensé par un effet inverse du même montant sur les bénéfices et pertes comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global. Voir également à ce sujet les tableaux Reclassement et réévaluation aux pages 34 et 35.

La vue d'ensemble ci-après montre l'état des correctifs de valeur selon le modèle de correctifs de valeur conforme à IAS 39 au 31 décembre 2017 et les effets de la comptabilisation initiale selon le modèle de correctifs de valeur conforme à IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018.

Réconciliation des correctifs de valeur sur instruments financiers selon IAS 39 au 31.12.2017 et selon IFRS 9 au 01.01.2018

En millions de CHF

Avoirs en caisse	–
Créances sur établissements financiers	48 ¹
Créances rémunérées sur clients	5
Créances résultant de livraisons et prestations	10
Autres créances ²	2
Immobilisations financières	
Détenues jusqu'à l'échéance	69
Prêts	35
Disponibles à la vente (obligations)	–
Garanties financières et engagements de crédit ³	–
Correctifs de valeur selon IAS 39 au 31 décembre 2017	169

Effets de la comptabilisation initiale selon IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018

Avoirs en caisse	–
Créances sur établissements financiers	–
Créances rémunérées sur clients	1
Créances résultant de livraisons et prestations	0
Actifs contractuels	–
Autres créances ²	–
Immobilisations financières	
Coût amorti	
Obligations	–62
Prêts	–34
FVTOCI	
Obligations	4
Garanties financières et engagements de crédit ³	0
Correctifs de valeur selon IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018	78

1 Les correctifs de valeur sur positions défallantes comptabilisés avant le passage à IFRS 9 sont classés directement au niveau 3.

2 Sans comptes de régularisation actifs/passifs pour impôts et Autres, passifs contractuels, créances et engagements en relations avec les impôts, assurances sociales et dividendes.

3 Concerne les opérations du trafic des paiements et de cartes de crédit (hors bilan). Les correctifs de valeur sont présentés au bilan sous les provisions.

Transition

La Poste fait usage de la possibilité prévue par la norme de renoncer à ajuster les données comparatives 2017 en relation avec la classification et l'évaluation des actifs financiers. Les données comparatives 2017 ont été établies conformément aux principes de présentation des comptes appliqués au rapport financier 2017 (voir le rapport financier 2017, note 3, Principes de consolidation et de présentation des comptes, pages 85).

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

La nouvelle norme IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients» s'applique depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle prescrit quand et à quelle hauteur les produits doivent être comptabilisés et inclut un modèle à cinq niveaux définissant des principes et s'appliquant à tous les contrats conclus avec des clients. Les produits tirés des contrats conclus avec des clients sont calculés d'après le prix de la transaction stipulé dans le contrat. Ils sont réputés réalisés au moment où le contrôle du bien ou du service concerné passe au client.

La Poste a modifié sa méthode de comptabilisation conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 15 et opté pour l'application de l'approche rétrospective intégrale. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence. Les modifications ne concernent que le bilan (postes des créances et engagements résultant de livraisons et prestations, autres créances ainsi qu'actifs et passifs contractuels). L'application des exigences de la norme relatives au moment de la réalisation des chiffres d'affaires et à leur montant n'entraîne que des modifications insignifiantes de l'ancienne comptabilité

de la Poste conforme à IAS 18. Désormais, l'annexe doit donner des indications plus complètes. Les informations sur la composition du chiffre d'affaires sont présentées dans la note Chiffre d'affaires.

Les effets de ces modifications rétroactives sur les bilans consolidés arrêtés au 1^{er} janvier et au 31 décembre 2017 sont présentés à la page suivante.

Modification de la présentation du chiffre d'affaires et des charges des services financiers (biens numériques) ainsi que des créances et engagements résultant des opérations de cartes de crédit

Au deuxième trimestre 2018, PostFinance a modifié la présentation des charges et des produits du commerce de biens numériques. Désormais, ces charges et ces produits sont comptabilisés nets dans les produits des commissions sur les autres prestations de services et non plus dans le résultat des prestations de services. De plus, les créances et engagements résultant des opérations de cartes de crédit sont présentés bruts, à l'actif, sous les autres créances et, au passif, sous les fonds des clients (PostFinance). Ces modifications n'ont pas d'incidence sur le résultat. Grâce à elles, le caractère ordinaire de ces activités est plus pertinemment pris en compte dans les états financiers.

Les effets de ces modifications rétroactives sur le compte de résultat consolidé arrêté au 30 juin 2017, sur les bilans arrêtés au 1^{er} janvier et au 31 décembre 2017 ainsi que sur le tableau des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2017 sont présentés à la page suivante.

Modification de la présentation des produits de la location de véhicules

Au deuxième trimestre 2018, Post Company Cars a modifié la présentation des produits de la location de véhicules. Désormais, ces produits sont présentés dans les autres produits d'exploitation et non plus dans le chiffre d'affaires. Cette modification n'a pas d'incidence sur le résultat. Grâce à elle, le caractère ordinaire de ces activités est plus pertinemment pris en compte dans les états financiers.

Les effets de cette modification rétroactive sur le compte de résultat consolidé arrêté au 30 juin 2017 sont présentés à la page suivante.

Modification de la présentation des intérêts dans le tableau des flux de trésorerie

Lors des modifications du tableau des flux de trésorerie effectuées dans le cadre du passage à IFRS 9, il est apparu, en relation avec le résultat des opérations d'intérêts, que la présentation des intérêts et dividendes perçus (services financiers) pouvait être affinée. Le reclassement opéré a conduit à ajuster également les chiffres de l'exercice précédent.

Les effets de cette modification rétroactive sur le tableau des flux de trésorerie consolidés arrêté au 30 juin 2017 sont présentés à la page suivante.

Remboursement d'indemnités de CarPostal relevant du droit des subventions

Dans le cadre d'une révision ayant pour objet la facturation des prestations – réalisée aux fins de l'établissement d'un rapport relevant du droit des subventions –, l'Office fédéral des transports (OFT) a relevé une pratique comptable non conforme à la loi, ayant pour conséquence le remboursement d'indemnités versées par les pouvoirs publics pour les années 2007 à 2018.

Suite à ce constat, un montant de 78,3 millions de francs a été déduit du chiffre d'affaires net des services logistiques de l'exercice 2017, en vue du remboursement d'indemnités du transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2007 à 2015. De plus, une provision de 30 millions de francs a été constituée à la charge de ce même chiffre d'affaires pour le remboursement estimé concernant les années 2016 et 2017, provision basée sur le modèle de prix de transfert appliqué depuis le 1^{er} janvier 2016, mais non encore approuvé par l'OFT. Dans les comptes par segment, ces montants étaient présentés dans les produits d'exploitation du segment CarPostal. Les montants à rembourser faisaient encore l'objet de clarifications et ne pouvaient par conséquent pas être définitivement calculés au moment de l'établissement des comptes consolidés 2017.

Vu les résultats de la révision de l'OFT, la Poste a ouvert ses propres investigations, chargeant des experts indépendants d'examiner les comptes relevant du droit des subventions de sa filiale CarPostal Suisse SA. Le rapport d'enquête externe publié mi-juin 2018 sur l'affaire CarPostal ainsi que l'expertise indépendante portant sur les années 2007 à 2015 ont tous deux confirmé que des transferts non conformes à la loi ont été effectués durant cette période. De plus, compte tenu du modèle de prix de transfert applicable depuis le 1^{er} janvier 2016, les clarifications en cours laissent présager du remboursement d'indemnités perçues en trop durant les années 2016 à 2018 également.

Il faut partir du principe que les faits ainsi mis au jour sont constitutifs d'une erreur au sens de la norme IAS 8.5 et que cette erreur aurait déjà dû être corrigée rétroactivement dans les comptes 2017.

Parallèlement à ses investigations, la Poste a analysé les indemnités indûment perçues et ouvert des négociations avec l'OFT en vue de la conclusion d'un accord de remboursement qui puisse s'appliquer à tous les commanditaires concernés.

Le 21 septembre 2018, la Poste a signé avec l'OFT et la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP) un accord-cadre sur le remboursement des indemnités de CarPostal. Les parties y ont convenu des bases et de la systématique de calcul applicables et se sont accordées sur les remboursements suivants: 106 millions de francs pour la période 2007 à 2015 (transport de voyageurs, transport sur mandat et transport local), plus environ 27 millions d'intérêts moratoires, ainsi que 16 millions pour 2016. Totalisant 149 millions de francs, ces montants ont été imputés sur les réserves issues de bénéfices avec effet au 1^{er} janvier 2017. Pour l'année 2017, les parties ont convenu de remboursements à hauteur de 18 millions de francs. Ce montant a été déduit du chiffre d'affaires, comme au premier semestre 2017 (9 millions de francs). L'ajustement de plus de 44 millions de francs des réserves issues de bénéfices au 31 décembre 2017 est un effet du retraitement.

L'accord ne porte pas sur l'éventuel remboursement d'indemnités indûment perçues avant 2007, pour lesquelles il y a prescription. Après avoir effectué une pesée des intérêts en jeu et compte tenu des pressions du public et des milieux politiques, la Poste a toutefois comptabilisé pour cette période, à titre non préjudiciel, un montant de 17,2 millions de francs dans les autres charges d'exploitation du premier semestre 2018. Elle le paiera après le règlement définitif des remboursements avec toutes les parties concernées.

Sur la base de l'accord-cadre ci-dessus, il est prévu de signer, d'ici à décembre 2018, des accords de remboursement des indemnités de CarPostal aussi bien avec la Confédération qu'avec chacun des 24 cantons concernés, de manière à ce que les montants à rembourser puissent ensuite être effectivement payés à la collectivité publique. Les remboursements interviendront lorsqu'au moins 18 cantons auront signé l'accord nécessaire à cet effet et que le montant total des remboursements couverts par ces accords atteindra au moins 50 millions de francs.

Les tableaux qui suivent présentent les effets des modifications résultant du passage à IFRS 15, des reclassements effectués chez PostFinance et Post Company Cars, de la modification de la présentation des intérêts dans le tableau des flux de trésorerie et du retraitement des chiffres de CarPostal.

2 Avant-propos
5 Rapport annuel
25 Comptes semestriels consolidés
51 Comptes semestriels de PostFinance

Groupe | Compte de résultat

01.01. au 30.06.2017

En millions de CHF	Présenté		Modification	Modifié
Chiffre d'affaires	3 964	./. biens numériques	-5	
		./. location de véhicules	-6	
		./. indemnités relevant du droit des subventions	-9	3 944
Autres produits d'exploitation	130	+ location de véhicules	+6	136
Charges des services financiers	-81	+ biens numériques	+5	-76

Groupe | Bilan

01.01.2017

En millions de CHF	Présenté		Modification	Modifié
Créances rémunérées sur clients	405	+ opérations de cartes de crédit	+12	417
Créances résultant de livraisons et prestations	1 027	./. avances (IFRS 15)	-98	929
Actifs contractuels	-	+ actifs contractuels (IFRS 15)	+96	96
Autres créances	1 250	+ avances (IFRS 15)	+98	
		./. actifs contractuels (IFRS 15)	-96	
		./. opérations de cartes de crédit	0	1 252
Fonds des clients (PostFinance)	110 465	+ opérations de cartes de crédit	+12	110 477
Engagements résultant de livraisons et prestations	803	./. passifs contractuels (IFRS 15)	-287	516
Passifs contractuels	-	+ passifs contractuels (IFRS 15)	+287	287
Autres engagements	1 251	./. indemnités relevant du droit des subventions	+106	1 357
Provisions	460	./. indemnités relevant du droit des subventions	+43	503
Réserves issues de bénéfices	3 306	./. indemnités relevant du droit des subventions	-149	3 157

Groupe | Bilan

31.12.2017

En millions de CHF	Présenté		Modification	Modifié
Créances rémunérées sur clients	348	+ opérations de cartes de crédit	+12	360
Créances résultant de livraisons et prestations	1 099	./. avances (IFRS 15)	-102	997
Actifs contractuels	-	+ actifs contractuels (IFRS 15)	+60	60
Autres créances	1 413	+ avances (IFRS 15)	+102	
		./. actifs contractuels (IFRS 15)	-60	
		./. opérations de cartes de crédit	-1	1 454
Fonds des clients (PostFinance)	113 184	+ opérations de cartes de crédit	+11	113 195
Engagements résultant de livraisons et prestations	929	./. passifs contractuels (IFRS 15)	-375	554
Passifs contractuels	-	+ passifs contractuels (IFRS 15)	+375	375
Autres engagements	1 149	./. indemnités relevant du droit des subventions	+31	1 180
Provisions	559	./. indemnités relevant du droit des subventions	+13	572
Réserves issues de bénéfices	3 483	./. indemnités relevant du droit des subventions	-44	3 439

Groupe | Tableau des flux de trésorerie

01.01. au 30.06.2017

En millions de CHF	Présenté		Modification	Modifié
Charges/(Produits) d'intérêts et dividendes	-524	+ modification intérêts	+69	-455
Augmentation des provisions, net	69	./. indemnités relevant du droit des subventions	+9	78
(Augmentation)/Diminution créances, stocks et autres actifs	-138	+ opérations de cartes de crédit	+2	-136
Intérêts et dividendes perçus (services financiers)	612	./. modification intérêts	-69	543
Variation des fonds des clients (PostFinance)/des créances rémunérées sur clients	1 158	./. opérations de cartes de crédit	-2	1 156

Perspectives

La nouvelle norme IFRS 16 «Contrats de location» aura force obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019. Les comptes consolidés de la Poste sont concernés par l'entrée en vigueur de cette norme. Les nouveautés sont en cours d'analyse.

Informations sectorielles

Segments | Résultats

En millions de CHF Jusqu'au/au 30.06.2017	PostMail	Swiss Post Solutions	RéseauPostal	PostLogistics	PostFinance ¹	CarPostal ²	Autres ³	Consolidation	Groupe
Produits d'exploitation									
avec clients	1 352	255	207	649	1 083	453	81		4 080
avec autres segments	77	16	331	142	23	2	368	-959	-
Total des produits d'exploitation^{4,5}	1 429	271	538	791	1 106	455	449	-959	4 080
Résultat d'exploitation⁴	186	15	-88	58	392	11	-34	-2	538
Résultat financier									-14
Résultat des sociétés associées et coentreprises	3	0	-	3	-27	0	1		-20
Impôts sur le bénéfice									-119
Bénéfice consolidé									385
Effectif ⁶	15 873	6 583	5 603	5 205	3 508	3 236	2 516		42 524

Jusqu'au/au 30.06.2018

Produits d'exploitation									
avec clients	1 315	271	192	677	859	471	81		3 866
avec autres segments	66	15	323	143	22	2	371	-942	-
Total des produits d'exploitation⁴	1 381	286	515	820	881	473	452	-942	3 866
Résultat d'exploitation⁴	199	14	-60	73	145	-29	-59	-2	281
Résultat financier									-13
Résultat des sociétés associées et coentreprises	2	-	-	4	1	0	0		7
Impôts sur le bénéfice									-57
Bénéfice consolidé									218
Effectif ⁶	15 048	6 720	4 879	5 266	3 383	3 306	2 953		41 555

1 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS présentent des différences.

2 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

3 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication)

4 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

5 Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes).

6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

Principales variations des actifs et des engagements des segments

Par rapport au 31 décembre 2017, les actifs du segment PostFinance ont augmenté de 5060 millions de francs pour atteindre 125 540 millions, principalement dans les domaines des créances sur établissements financiers et des immobilisations financières. Cette augmentation est liée à la croissance des dépôts des clients et des autres engagements financiers portés au passif du bilan. Quant aux engagements du segment PostFinance, ils ont augmenté de 5155 millions de francs, atteignant ainsi 120 197 millions.

Chiffre d'affaires

Composition du chiffre d'affaires
des contrats avec des clientsJusqu'au/au 30.06.2017
En millions de CHF

	PostMail	Swiss Post Solutions	RéseauPostal	PostLogistics	PostFinance	CarPostal	Autres	Consolidation	Groupe
Chiffre d'affaires des contrats avec des clients									
dont services logistiques	1 426	268	329	753	–	435	194	–724	2 681
dont biens commercialisés	–	–	206	13	–	0	–	–3	216
dont services financiers et opérations de commissions	–	–	–	–	337	–	–	–2	335
Total chiffre d'affaires des contrats avec des clients	1 426	268	535	766	337	435	194	–729	3 232
Autre chiffre d'affaires des services financiers									712
Total chiffre d'affaires¹									3 944
Autres produits d'exploitation ¹									136
Total des produits d'exploitation									4 080

Jusqu'au/au 30.06.2018
En millions de CHF

Chiffre d'affaires des contrats avec des clients									
dont services logistiques	1 379	283	322	779	–	456	232	–738	2 713
dont biens commercialisés	–	–	192	12	–	0	–	–3	201
dont services financiers et opérations de commissions	–	–	–	–	344	–	–	–2	342
Total chiffre d'affaires des contrats avec des clients	1 379	283	514	791	344	456	232	–743	3 256
Autre chiffre d'affaires des services financiers									496
Total chiffre d'affaires									3 752
Autres produits d'exploitation									114
Total des produits d'exploitation									3 866

1 Valeurs ajustées (voir l'annexe, Adaptation de la présentation des comptes).

Entrées et sorties de filiales, de sociétés associées et de coentreprises

Le 10 janvier 2018, PostFinance SA, ayant son siège à Berne, a pris dans moneymeets GmbH et dans moneymeets community GmbH, ayant toutes deux leur siège à Cologne (DE), une participation de 5,78%, qui est venue s'ajouter à celle de 20,39% dont elle disposait déjà. Désormais, PostFinance SA détient donc une participation de 26,17% dans chacune de ces deux sociétés.

Le 10 janvier 2018, CarPostal Loire SARL, ayant son siège à Montverduin (FR), a acquis la totalité des parts de Transports Fontaimpe SAS, ayant son siège à Digoin (FR). Comptant 55 collaborateurs, la société exploite le réseau urbain de Digoin, trois lignes régionales pour la SNCF ainsi que plusieurs lignes de ramassage scolaire pour les départements de Saône-et-Loire et de l'Allier. Elle dispose également d'une offre axée sur les loisirs, par exemple pour des excursions.

Swiss Post Solutions s.r.o., ayant son siège à Bratislava (SK), a été entièrement vendue en date du 31 janvier 2018.

SwissSign Group SA, ayant son siège à Opfikon, a été créée le 28 février 2018. Cette société va intégrer les activités de l'actuelle SwissSign SA, ayant aussi son siège à Opfikon, et poursuivre le développement de la solution SwissID existante. À l'origine, SwissSign SA était une filiale de la Poste et, depuis mai 2017, une coentreprise à parts égales de la Poste et des CFF. Poste CH SA, ayant son siège à Berne, détient une participation de 17% dans la nouvelle société SwissSign Group SA. Pour la Poste, cela signifie que depuis février 2018 SwissSign SA est intégrée aux comptes consolidés non plus par mise en équivalence, mais en tant qu'immobilisation financière. L'actionnariat de SwissSign Group SA se compose majoritairement d'un mix d'entreprises parapubliques et de sociétés des secteurs de la finance et des assurances. Outre la Poste, des entreprises comme les CFF, Swisscom, Credit Suisse, Raiffeisen, SIX, UBS, la Banque Cantonale de Zurich, les assureurs AXA, Bâloise, Helvetia, Mobilière, Swiss Life, Vaudoise, Zurich, CSS et SWICA font partie de cette vaste coopération. La société proposera, avec SwissID, un système d'identification numérique simple et ouvert respectant l'ensemble des exigences légales en matière de protection des données.

Le 8 mars 2018, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a acquis 51% des parts de notime AG, ayant son siège à Zurich. Dans le même temps, elle a aussi acquis 100% des parts de notime (Schweiz) AG, ayant également son siège à Zurich. notime est une start-up qui a développé une plateforme de livraison le jour même (same day delivery), à laquelle les commerces en ligne peuvent facilement adhérer. Le regroupement des commandes et la planification des tournées de livraison dans les villes sont assurés automatiquement, le jour même. La Poste se positionne ainsi sur un marché en forte croissance et répond aux besoins des clients, qui réclament davantage de rapidité et de flexibilité dans la distribution en milieu urbain. notime occupe 424 collaborateurs (pour 54 équivalents plein temps).

Le 15 mai 2018, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a acquis la totalité des parts de Bächle Logistics GmbH, ayant son siège à Villingen-Schwenningen (DE). Par ce rachat, la Poste réagit à la forte croissance du marché des expéditions transfrontalières et développe sa connexion aux réseaux logistiques internationaux. Outre le transport de marchandises, Bächle Logistics fournit aussi des services de transport direct avec chargements partiels ou complets. L'entreprise dispose de son propre parc automobile comptant quelque 40 véhicules et emploie une centaine de collaborateurs.

Le 30 mai 2018, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a acquis le secteur «Business Process Outsourcing Personalprozesse» (décompte du personnel, décompte des frais de voyage et gestion des documents) du groupe DXC Technology. L'élargissement du portefeuille de services qui en a résulté vise à soutenir le développement de Swiss Post Solutions, qui entend devenir un prestataire international disposant d'un portefeuille complet de services de bout en bout reposant sur l'automatisation intelligente de la gestion des documents. Le rachat de cette société incluait notamment un portefeuille clientèle, des licences, diverses installations ainsi que la reprise d'environ 400 collaborateurs.

Les effets des transactions ci-dessus sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

Instruments financiers

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers

La valeur comptable et la valeur de marché des actifs et des passifs financiers au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2018 se présentaient comme suit:

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers		31 décembre 2017		30 juin 2018	
		Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
En millions de CHF					
Actifs financiers évalués à la valeur de marché					
Immobilisations financières					
Disponibles à la vente					
Obligations	22 336	22 336			
Actions	60	60			
Fonds	1 221	1 221			
FVTOCI					
Actions			137	137	
Obligations			8 667	8 667	
FVTPL					
Actions			14	14	
Obligations			3	3	
Fonds			1 231	1 231	
Valeurs de remplacement positives	44	44	54	54	
Actifs financiers non évalués à la valeur de marché					
Immobilisations financières					
Détenues jusqu'à l'échéance	39 655	40 971			
Coût amorti					
Obligations			54 421	55 343	
Prêts	15 992	16 671	16 162	16 383	
Passifs financiers évalués à la valeur de marché					
Autres engagements financiers					
Valeurs de remplacement négatives	729	729	691	691	
Paievements additionnels (earnout)	7	7	5	5	
Passifs financiers non évalués à la valeur de marché					
Autres engagements financiers					
Placements privés	1 270	1 344	1 270	1 328	

La valeur comptable des avoirs en caisse, des créances sur établissements financiers, des créances rémunérées sur clients, des créances et des engagements résultant de livraisons et prestations, des actifs contractuels, des autres créances et engagements, des fonds des clients (PostFinance) et des autres engagements financiers (hormis les placements privés) correspond à une estimation appropriée de leur valeur de marché. Ces instruments financiers ne sont donc pas présentés ci-dessus.

Hierarchie de la juste valeur

À la date de clôture, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans

son ensemble. Cela vaut aussi, aux fins de la publication, pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché.

Niveau 1 Prix cotés sur un marché actif: l'évaluation a lieu sur la base des prix cotés sur le marché actif des actifs et des passifs concernés. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture. Ce cours ne doit pas être ajusté.

Niveau 2 Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation observables: les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif, mais dont la juste valeur est déterminée soit d'après celle d'actifs et de passifs similaires négociés sur un marché actif, soit au moyen d'une procédure d'évaluation, doivent être classés au niveau 2. Le cas échéant, il y a lieu d'utiliser, à titre de paramètres de modélisation, une procédure d'évaluation reconnue ainsi que des données de marché directement ou indirectement observables. Les paramètres pouvant être utilisés pour les justes valeurs de niveau 2 sont les prix qui se forment sur des marchés actifs d'actifs et de passifs comparables dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés et dont les intrants de modélisation reposent sur des données de marché observables sont classées au niveau 2.

Dans la méthode des cash-flows actualisés, on procède à l'estimation de la valeur actuelle des cash-flows attendus d'actifs ou de passifs. On se sert à cet effet d'un taux d'actualisation qui correspond à la solvabilité exigée par le marché pour des instruments similaires présentant des profils de risques et de liquidité comparables. Les taux d'actualisation nécessaires pour effectuer les calculs sont déterminés par modélisation de courbes de taux d'intérêt, sur la base de modèles usuels sur le marché.

Niveau 3 Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation non observables: l'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché sont les suivantes:

Valeur de marché des instruments financiers	31 décembre 2017				30 juin 2018			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
En millions de CHF								
Disponibles à la vente								
Obligations	22 336	18 467	3 866	3				
Actions	60	60	–	–				
Fonds	1 221	0	1 221	–				
FVTOCI								
Actions					137	77	60	0
Obligations					8 667	8 056	611	–
FVTPL obligatoire								
Actions					14	–	3	11
Obligations					3	–	–	3
Fonds					1 231	0	1 231	–
Valeurs de remplacement positives	44	0	44	–	54	0	54	–
Détenus jusqu'à l'échéance ¹	40 971	32 998	7 973	–				
Coût amorti								
Obligations					55 343	44 469	10 874	–
Prêts ²	16 671	–	16 660	11	16 383	–	16 338	45
Valeurs de remplacement négatives	729	1	728	–	691	1	690	–
Paiements additionnels (earnout)	7	–	–	7	5	–	–	5
Placements privés	1 344	–	1 344	–	1 328	–	1 328	–

¹ Les immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sont portées au bilan au coût d'acquisition amorti, moyennant l'application de la méthode des taux d'intérêts effectifs.

² En ce qui concerne les prêts aux entrepreneurs CarPostal (38 millions de francs; 31.12.2017: 45 millions) et «Autres» (42 millions; 31.12.2017: 11 millions), leur valeur de marché prise en compte ci-dessus à la date de clôture du bilan correspond approximativement à la valeur comptable inscrite au bilan.

Au 31 décembre 2017, des immobilisations financières disponibles à la vente totalisant 45 millions de francs ont été reclassées du niveau 2 au niveau 1. Au 30 juin 2018, il n'y a pas eu de reclassements d'immobilisations financières dans la hiérarchie de juste valeur. Les reclassements entre les différents niveaux sont toujours effectués à la fin de la période sous revue.

Créances sur établissements financiers

Par rapport au 31 décembre 2017, les créances sur établissements financiers ont augmenté de 4404 millions de francs. Les réserves de liquidités sont toujours importantes et déposées en grande partie auprès de la Banque nationale suisse.

Risque de crédit

Au 30 juin 2018, la répartition des correctifs de valeur sur créances sur établissements financiers, sur créances rémunérées sur clients et sur immobilisations financières entre les niveaux 1 à 3 était la suivante:

Correctifs de valeur sur instruments financiers	01.01.2018				30.06.2018			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
En millions de CHF								
ECL sur les créances sur établissements financiers	-48	-	-	-48	-47	0	0	-47
ECL sur les créances rémunérées sur clients	-5	-	-4	-1	-9	-2	-3	-4
ECL sur les immobilisations financières au coût amorti (AC)								
Obligations	-7	-7	-	-	-8	-8	-	-
Prêts	-1	-1	-	-	-4	-1	-	-3
ECL sur les immobilisations financières FVTOCI								
Obligations	-4	-4	-	-	-3	-3	-	-

Composition des principales expositions par pays

Le pilotage des risques pays est assuré moyennant la fixation de limites applicables aux divers portefeuilles nationaux. Ces limites favorisent une large diversification des placements financiers opérés à l'étranger. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des principales expositions par pays au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2018.

Composition des principales expositions par pays ¹	31.12.2017	30.06.2018
En millions de CHF		
Suisse	46 630	47 262
Etats-Unis	5 364	5 568
France	4 609	4 360

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale

Résultat des immobilisations financières

L'exercice précédent, on avait comptabilisé un bénéfice résultant de la vente de deux portefeuilles d'actions qui étaient classés dans la catégorie «disponible à la vente». Les bénéfices et les pertes réalisés sur les ventes et sur les remboursements anticipés d'immobilisations financières disponibles à la vente sont présentés comme résultat de la vente de ces immobilisations (produits des services financiers).

Engagements d'investissements

Au 30 juin 2018, les engagements d'investissements totalisaient 148 millions de francs (31 décembre 2017: 104 millions).

Caractère saisonnier

Les activités de la Poste sont sujettes à diverses influences saisonnières. La plus notable est constituée par les fonds des clients dans le segment PostFinance, qui augmentent sensiblement vers la fin de l'année. Pour différentes raisons (13^e salaire, factures encaissées en fin d'année, etc.), les clients privés et commerciaux détiennent davantage de liquidités durant cette période. Ce phénomène s'observe également à la fin du premier semestre, bien que dans une moindre mesure. Par ailleurs, la période de Noël a un effet positif sur les activités logistiques, tandis que la période estivale a au contraire un effet négatif.

Répartition du bénéfice

Le 26 juin 2018, l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA a décidé de verser un dividende de 200 millions de francs au total. Le paiement a été effectué le 27 juin 2018.

Parties liées

Les transactions effectuées durant le premier semestre 2018 entre la Poste et les différentes parties liées sont comparables à celles commentées dans les comptes consolidés de l'exercice 2017 (voir le rapport financier 2017, page 157).

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 8 août 2018, PostFinance a annoncé que jusqu'à 500 emplois seront supprimés d'ici fin 2020 dans le cadre de son programme de restructuration Victoria 2020. L'automatisation et la numérisation des processus, la réorientation de la distribution clients privés/clients commerciaux et l'externalisation d'activités commerciales se traduiront en effet par une diminution des besoins en personnel de PostFinance par rapport à aujourd'hui. Il est prévu d'assurer les deux tiers environ de ces suppressions de postes par fluctuation naturelle, par l'expiration de rapports de travail à durée déterminée et par des départs à la retraite (anticipée). Des licenciements seront cependant inévitables. Dans ce contexte, PostFinance a négocié avec les partenaires sociaux, en sus des plans sociaux existants pour les collaborateurs soumis à la CCT et pour les cadres, des mesures d'accompagnement spécifiques au programme Victoria 2020. Ces mesures incluent par exemple la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans ou un soutien financier en matière de formation continue. PostFinance est actuellement en train de déterminer les conséquences financières des mesures prévues.



Rapport de l'auditeur indépendant sur l'examen succinct des informations financières intermédiaires consolidées

Rapport à l'attention du Conseil d'administration de La Poste Suisse SA, Berne

Introduction

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'examen succinct du bilan consolidé de La Poste Suisse SA au 30 juin 2018 et de l'état du compte de résultat consolidé, de l'état du résultat global, de la variation des fonds propres, du tableau des flux de trésorerie pour le semestre arrêté et notes explicatives sélectionnées (informations financières intermédiaires consolidées) des pages 26 à 49. Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la préparation appropriée des informations financières intermédiaires consolidées conformément à l'International Accounting Standard 34 *Information financière intermédiaire*. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur les informations financières intermédiaires consolidées sur la base de notre examen succinct.

Étendue de l'examen succinct

Nous avons effectué notre examen succinct selon l'International Standard on Review Engagement 2410, *Review of Interim Financial Information Performed by the Independent Auditor of the Entity*. Un examen succinct des informations financières intermédiaires comporte des entretiens, principalement avec les personnes responsables des finances et de la comptabilité ainsi que des procédures analytiques et autres procédures d'examen succinct. Un examen succinct est sensiblement moins étendu qu'un audit effectué selon les International Standards on Auditing et dès lors ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons identifié tous les faits significatifs qui auraient pu être identifiés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires consolidées de La Poste Suisse SA pour le semestre arrêté au 30 juin 2018 ne sont pas établies, dans tous les domaines importants, conformément à l'International Accounting Standard 34 *Information financière intermédiaire*.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviseur agréé

Regula Tobler
Expert-réviseur agréée

Gümligen-Berne, 25 septembre 2018

COMPTES SEMESTRIELS DE POSTFINANCE

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux directives IFRS du groupe et établit ses comptes selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»).

Réconciliation des résultats	52
Comptes semestriels statutaires de PostFinance SA	53
Bilan	54
Compte de résultat	55

Réconciliation des résultats

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux directives IFRS du groupe et établit ses comptes selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»). Les principes d'évaluation conformes aux PCB diffèrent des prescriptions des IFRS. Le tableau ci-dessous présente les différences entre les deux normes de présentation des comptes et réconcilie le bénéfice selon les IFRS avec les comptes conformes aux PCB.

PostFinance SA Réconciliation des résultats	2017 01.01. au 30.06. examen succinct	2018 01.01. au 30.06. examen succinct
En millions de CHF		
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets	392	145
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	-5	0
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets	387	145
Résultat des sociétés associées	-27	1
Résultat financier	-17	-20
Résultat d'entreprise (EBT) du segment PostFinance	343	126
Impôts sur le bénéfice	-60	-24
Bénéfice du segment PostFinance	283	102
Effets de la consolidation de sociétés associées	29	0
Effets de la consolidation de filiales	-	-1
Bénéfice de PostFinance SA avant réconciliation	312	101
Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance/coût amorti	-14	-3
Différences d'évaluation des immobilisations financières selon les PCB	-23	3
Reprises de dépréciations/dépréciations sur immobilisations financières et créances, y c. impôts	-	73
Plus-values réalisées sur ventes (anticipées)	-33	0
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	-7	5
Amortissement sur immeubles réévalués	-2	-2
Amortissement de goodwill	-100	-100
Différences d'évaluation des participations selon les PCB	-33	-3
Plus-values réalisées sur participations	2	0
Ajustement des effets fiscaux latents dus aux IFRS	27	20
Bénéfice de PostFinance SA conforme aux PCB	129	94

Les principaux postes de la réconciliation des résultats sont décrits ci-dessous.

- Le passage au calcul des dépréciations conformément à IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 n'a pas eu d'incidence sur le résultat dans les comptes IFRS. Ce calcul des dépréciations a aussi été appliqué dans les comptes PCB, où il a eu un effet positif d'environ 92 millions de francs sur le résultat. Dans les comptes IFRS, l'effet fiscal d'environ 19 millions de francs a été comptabilisé dans les fonds propres sans incidence sur le résultat.
- Le goodwill porté à l'actif en 2013 dans le cadre de la transformation de PostFinance en société anonyme est amorti à hauteur de 200 millions de francs par année.



COMPTES SEMESTRIELS STATUTAIRES DE POSTFINANCE SA

Les pages suivantes présentent les comptes statutaires de PostFinance SA établis selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»).

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon les PCB

En millions de CHF	31.12.2017	30.06.2018 examen succinct
Actifs		
Liquidités	38 476	42 254
Créances sur les banques	4 823	4 842
Créances résultant d'opérations de financement de titres	24	105
Créances sur les clients	12 173	12 316
Créances hypothécaires	0	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	43	53
Immobilisations financières	62 819	64 146
Comptes de régularisation	556	541
Participations	122	127
Immobilisations corporelles	1 223	1 212
Valeurs immatérielles	1 000	900
Autres actifs	374	274
Total des actifs	121 633	126 770
Total des créances subordonnées	13	4
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	–	–
Passifs		
Engagements envers les banques	543	597
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	3 450
Engagements résultant des dépôts des clients	113 292	114 999
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	728	690
Obligations de caisse	93	86
Comptes de régularisation	108	126
Autres passifs	6	3
Provisions	45	43
Capital social	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital	4 682	4 682
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	4 682	4 682
Bénéfice	136	94
Total des passifs	121 633	126 770
Total des engagements subordonnés	–	–
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	–	–
Opérations hors bilan		
Engagements conditionnels	33	85
Engagements irrévocables	722	717

Compte de résultat

PostFinance SA Compte de résultat selon les PCB	2017	2018
En millions de CHF	01.01. au 30.06. examen succinct	01.01. au 30.06. examen succinct
Produits des intérêts et des escomptes	89	71
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	356	301
Charges d'intérêts	3	2
Résultat brut des opérations d'intérêts	448	374
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	14	85
Résultat net des opérations d'intérêts	462	459
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement	22	30
Produits des commissions sur les opérations de crédit	9	10
Produits des commissions sur les autres prestations de services	311	304
Charges de commissions	-219	-206
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	123	138
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	105	111
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	67	-
Produits des participations	2	6
Résultat des immeubles	43	34
Autres produits ordinaires	50	43
Autres charges ordinaires	-8	-12
Autres résultats ordinaires	154	71
Produits d'exploitation	844	779
Charges de personnel	-260	-241
Autres charges d'exploitation	-257	-274
Charges d'exploitation	-517	-515
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-160	-140
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes	-5	-4
Résultat opérationnel	162	120
Produits extraordinaires	3	0
Charges extraordinaires	-	-
Impôts	-36	-26
Bénéfice semestriel	129	94

La Poste Suisse SA
Wankdorffallee 4
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 11 11
www.poste.ch

LA POSTE 